

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Jean CHEVASSU et Alain VALETTE

**CHOIX DOCTRINAUX ET CONTRAINTES ECONOMIQUES
ET SOCIALES AU MOMENT DES INDEPENDANCES:
COMPARAISON ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET QUELQUES
PAYS AFRICAINS**

Document de travail

Avril 1977

CENTRE DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES

BP 4293 ABIDJAN CÔTE D'IVOIRE

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Jean CHEVASSU et Alain VALETTE

CHOIX DOCTRINAUX ET CONTRAINTE ECONOMIQUES
ET SOCIALES AU MOMENT DES INDEPENDANCES :
COMPARAISON ENTRE LA COTE D'IVOIRE ET QUELQUES
PAYS AFRICAINS

Avril 1977

CENTRE ORSTOM DE PETIT-BASSAM - SCIENCES HUMAINES
BP. 4293 ABIDJAN - COTE D'IVOIRE

AVERTISSEMENT

Le texte qui suit est extrait d'un document plus vaste actuellement en voie d'achèvement. Plus précisément, il doit constituer les "prolégomènes" d'un rapport préparé par M. CHEVASSU sous le titre : "Industrialisation et développement économique en Côte d'Ivoire" et qui devrait faire l'objet d'une soutenance de thèse.

On ne s'étonnera donc pas que ce texte pose plus de questions qu'ils n'en résout puisque son objet initial était d'ouvrir une démonstration.

Les auteurs ont cependant estimé que certains développements, notamment ceux de la seconde section (comparaisons des conditions économiques et sociales de départ) pouvaient, en tant que tels, intéresser leurs lecteurs habituels.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	3
SECTION I : <u>L'INDUSTRIALISATION ET LES GRANDS PROBLEMES DOCTRINAUX EN AFRIQUE</u>	8
I) Les objectifs généraux de développement en Afrique Noire	9
A) Analyse des objectifs sectoriels planifiés	11
B) Authenticité africaine, héritage colonial et les problèmes du choix d'un modèle	16
II) Les choix politiques et l'industrialisation en Afrique Noire	25
A) Les voies du capitalisme et du socialisme en Afrique Noire	26
B) L'ouverture extérieure : besoin objectif ou subordination ?	32
SECTION II : <u>L'INDUSTRIALISATION ET LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DE L'HERITAGE COLONIAL : COTE D'IVOIRE, CAMEROUN, GHANA, SENEGAL</u>	40
I) Comparaison des caractéristiques structurelles au niveau de la demande	42
II) Comparaison des caractéristiques au niveau des facteurs de production	48
A) Les ressources naturelles	48
B) Les facteurs humains de l'industrialisation	55
C) Le facteur capital	63
D) Les externalités	67
III) Comparaison des caractéristiques structurelles au niveau de la production industrielle	70
CONCLUSION	74

INTRODUCTION

Le sujet d'étude que constitue l'appareil industriel d'un pays en voie de développement s'avère être un domaine privilégié pour apporter une contribution, même modeste, à la théorie du développement. En effet, la notion d'industrialisation, si elle ne recouvre pas l'ensemble des questions soulevées par le développement, n'en est pas moins au centre du débat sur la croissance des jeunes nations. Il existe bien quelques "philosophes" pour se demander s'il ne serait pas préférable de faire passer ces sociétés directement du stade pré-industriel au stade post-industriel, afin de leur éviter les effets néfastes liés à l'industrialisation (1). Mais on doit cependant reconnaître que "l'expérience historique des pays aujourd'hui développés" et "les perspectives actuelles du développement des économies sous-développées nous indiquent ... qu'en longue période l'industrialisation est le phénomène essentiel" (2).

La rapidité et l'ampleur de l'industrialisation ivoirienne dans un contexte socio-politique très typé par rapport aux autres Etats africains ne font qu'en accroître l'intérêt.

Parmi les principales options doctrinales qui permettent de distinguer les différentes politiques africaines, on peut dégager deux écoles de pensées. Selon la première qui a toujours recueilli le plus d'adeptes en Afrique, le sous-développement ne peut être vaincu que par

(1) cf. Ivan ILLICH : "Libérer l'avenir. Appel à la révolution des institutions". Paris. Ed. Du Seuil. 1971, 190 p.

(2) J. FREYSSINET : "Le concept de sous-développement". Paris. Mouton. 1966. p. 165.

le socialisme et l'indépendance économique. La seconde voie affirme au contraire que la prospérité économique passe obligatoirement par le capitalisme et l'ouverture extérieure, ce qui ne signifie pas qu'à terme on ne débouche pas sur le socialisme et l'indépendance économique.

En Afrique francophone, la Côte d'Ivoire, sous l'impulsion de son Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY a toujours été le pays le plus représentatif (avec le Gabon) de cette dernière orientation. A ce titre, sa politique n'a cessé de soulever de nombreuses controverses qui sont au centre de débats passionnés à l'heure actuelle.

L'opposition entre les deux principales écoles concernées, la libérale et la socialiste, est si fondamentale qu'il serait vain de vouloir les réconcilier. On serait même tenté de dire tant mieux ! En l'absence d'une théorie capable de fournir aux problèmes du développement des réponses parfaitement et totalement acceptables par tous, il est préférable pour l'analyste de partir de l'observation des conditions économiques, sociales et politiques concrètes pour vérifier la cohérence des buts et des résultats. Bien sûr, on peut effectuer certaines comparaisons avec les expériences menées par d'autres pays en voie de développement, et nous le ferons fréquemment. Mais les différences ou les similitudes observées ne nous autoriseront pas à porter un jugement irréfutable sur les résultats. Même à l'intérieur du cadre restreint des pays d'Afrique noire, les conditions dans lesquelles les politiques économiques ont été conduites, la nature et la valeur des informations disponibles sont tellement disparates qu'il serait trop prétentieux de vouloir procéder à des comparaisons systématiques. Un autre obstacle non moins important est constitué par la durée nécessairement restreinte sur laquelle s'étend la période post-coloniale. Enfin, même en se basant sur l'existence d'un nombre suffisamment grand d'enchaînements logiques de faits, il paraît utopique de

vouloir attendre la convergence des diverses conceptions métaphysiques dans l'état actuel de la science économique. Est-ce une raison suffisante pour nier l'intérêt d'une analyse comparative en abandonnant tout effort de généralisation ?

Les tentatives effectuées actuellement par l'ensemble des pays en voie de développement pour modifier l'ordre économique international nous font répondre par la négative. "Ces pays, quelle que soit leur idéologie, quel que soit leur système économique, quel que soit le discours de leurs dirigeants sur "l'échange inégal", sont donc voués au commerce international, de même que la plupart des pays industrialisés y sont contraints par l'insuffisance soit de leurs dimensions, soit de leurs ressources, voire des unes et des autres" (1).

S'ils sont "condamnés à coopérer", les pays non industrialisés seront d'autant plus à même d'éviter les "pièges" de la collaboration qu'ils auront pris connaissance des études de cas concrets de nations ayant déjà une longue expérience d'ouverture vers l'extérieur. Dans ce domaine, l'analyse du modèle ivoirien est d'autant plus intéressante que la Côte d'Ivoire présentait au lendemain de son indépendance un nombre relativement grand de caractéristiques politiques, économiques, sociales et humaines qui auraient dû décourager l'investisseur étranger.

Si, malgré celà la Côte d'Ivoire a connu une croissance industrielle rapide, n'est-ce pas justement, la présence même de ces inconvénients qui a permis d'instaurer un climat politique et économique particulièrement favorable aux apports étrangers de technologie, main d'œuvre et capitaux, sans lesquels une croissance aussi forte n'aurait pas été possible ?

(1) Philippe SIMONNOT : "Les pièges du dialogue Nord-Sud".
Le Monde, 12 Déc. 1975. p. 44.

Aussi, la présentation même succincte des principales conditions économiques et sociales, dont hérita le gouvernement ivoirien lorsque son pays accéda à l'indépendance, en 1960, nous paraît être un préalable indispensable à l'analyse des orientations et des conséquences de son modèle de développement. Par ailleurs, la comparaison de ces caractéristiques à celles de pays voisins qui paraissent posséder la plus grande analogie avec la situation ivoirienne n'est pas sans intérêt. Si l'on montre que les résultats économiques obtenus par la Côte d'Ivoire sont meilleurs que ceux de ses voisins, on peut-être tenté d'affirmer qu'ils sont la conséquence logique des choix politiques initiaux. Mais, pour que cet exemple puisse être proposé comme modèle à ces pays, encore faut-il que les facteurs économiques et sociaux qui conditionnent le type de développement préconisé ne soient pas trop différents d'une nation à l'autre.

A priori, les Etats d'Afrique noire qui présentent le plus de traits communs, fondamentaux pour le développement, avec la Côte d'Ivoire sont assez rares. Il est indéniable que tous les petits pays de l'intérieur du continent africain n'avaient pas, en 1960, les chances des pays riverains. Par ailleurs, parmi les pays côtiers, pouvant valoriser des productions primaires tropicales, à l'exemple de la Côte d'Ivoire, nous devons éliminer des pays tels que :

- le Nigéria à cause de sa forte population, de son étendue géographique et de ses ressources minières sans communes mesures avec celles de la Côte d'Ivoire,
- le Gabon et le Zaïre qui ont d'abondantes richesses naturelles pouvant servir à financer l'accumulation nationale du capital indispensable au développement,
- et enfin, les pays, à l'image de la Guinée, dont on

ne dispose pas de statistiques permettant des comparaisons internationales.

Compte tenu de toutes ces considérations, notre choix s'est fixé sur trois pays, le Ghana, le Cameroun, et le Sénégal à cause de leurs caractéristiques structurelles assez comparables à celles de la Côte d'Ivoire en 1960

Dans une première section, nous tenterons de situer les politiques de développement de ces jeunes nations africaines par rapport aux grandes doctrines économiques qui prétendent offrir une alternative à leur état de sous-développement.

Dans une seconde section, nous nous proposons de présenter, au lendemain de leur Indépendance, pour les quatre pays retenus (Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Sénégal), les conditions économiques et sociales qui d'après les postulats de l'analyse économique, sont à l'origine de la croissance industrielle.

SECTION I

L'INDUSTRIALISATION
ET LES GRANDS PROBLEMES DOCTRINAUX
EN AFRIQUE NOIRE

Aussitôt après les Indépendances les nouvelles autorités politiques africaines proclamèrent, toutes, leur volonté de poursuivre leur lutte en vue du même idéal : la réalisation du bonheur de leurs nationaux. Un peu partout, des plans de développement furent élaborés pour fixer des objectifs de croissance aux différentes activités économiques et établir des cohérences entre les fins et les moyens. Assurer une croissance économique rapide, moderniser l'agriculture, industrialiser le pays sont les principales caractéristiques qui ressortent de l'analyse de ces plans.

Ces objectifs de développement soulèvent un problème dans la mesure où ils sont en forte contradiction avec la quasi-stagnation de la technique qui caractérise les sociétés traditionnelles. En effet, l'industrialisation est un phénomène qui a pris naissance et s'est développé dans les économies occidentales. Or, au lendemain de l'Indépendance, le pouvoir politique autochtone héritait d'une économie caractérisée par la coexistence de deux secteurs non-intégrés : un secteur "archaïque" qui résultait de la désintégration du système pré-capitaliste antérieur, et un secteur moderne que certains ont qualifié d'"excroissance géographique des économies capitalistes". On pourrait, aussi, dire que ces Etats se trouvaient "à mi-chemin entre les sociétés non-industrielles et les sociétés industrielles".

Après avoir défini dans un premier paragraphe les objectifs généraux du développement en Afrique noire, nous verrons dans un second paragraphe par quels choix politiques les gouvernements d'Afrique noire espéraient réaliser leurs objectifs.

I - LES OBJECTIFS GENERAUX DU DEVELOPPEMENT
EN AFRIQUE NOIRE

"Si importante qu'elle soit dans l'économie de notre jeune Etat, l'agriculture ne saurait à elle seule, nous permettre de franchir le seuil du sous-développement.

Elle doit être complétée par l'industrialisation du pays".

Félix HOUPHOUET-BOIGNY (1)

La place respective que devaient tenir l'agriculture et l'industrie dans le développement économique a depuis longtemps divisé les différentes doctrines économiques.

Déjà au XVIII^e siècle, en réaction contre le mercantilisme qui insistait sur la priorité "causale" de l'industrie, les physiocrates estimèrent que c'était le secteur agricole qui était le plus important. Les classiques constatèrent, avec Adam SMITH dans "La richesse des Nations", que l'activité économique passait par une suite de phases : la chasse, l'élevage, l'agriculture, le commerce et l'industrie. Tandis que l'analyse de J.S. MILL préconisait à une nation de s'engager dans une variété d'activités, car un pays "entièvement agricole" ne pouvait accéder "à un niveau élevé de civilisation et de culture".

Les études statistiques effectuées par Colin CLARK, au milieu du XX^e siècle, ont permis de dégager un indice de corrélation élevé entre la répartition de la population active et le niveau du revenu réel par tête : la proportion de la population occupée dans les activités primaires (agriculture, élevage, pêche) apparaît comme

(1) "Un sage a dit ..." p. 26

Recueil de Pensées du Président HOUPHOUET-BOIGNY.
 Ministère de l'Information. Abidjan, 1974.

une fonction inverse du niveau du revenu moyen par habitant. Au cours des premières phases tout au moins, l'emploi de main d'œuvre dans le secteur industriel augmente rapidement tandis que s'élève le niveau du revenu "per capita".

Mais, "si l'on examine la chronologie du développement des divers secteurs dans la plupart des pays ayant amorcé leur industrialisation au XVIII^e et XIX^e siècles, un fait d'ensemble se dégage très nettement : les progrès de l'industrie ont été toujours précédés d'un développement de l'agriculture" (1). Si l'on considère par ailleurs que les pays sous domination constituaient des réserves de matières premières agricoles pour les nations de la vieille Europe, on mesure l'importance du secteur agricole dans les premières périodes du développement.

Toutefois, dans la plupart des pays sous-développés, les exportations de matières premières avaient, en 1960, déjà atteint des niveaux élevés sans pour autant servir d'amorce au développement. Grâce au contrôle politique qu'elles exerçaient sur les colonies, les Métropoles ont été à même d'organiser la surproduction des denrées coloniales, ce qui leur a permis de contenir leurs prix. Cette limitation considérable des revenus des pays producteurs et l'existence du Pacte Colonial réservant à la Métropole l'approvisionnement des colonies en produits industriels permettent d'expliquer le blocage du processus d'industrialisation (2).

Dès lors, l'accès au pouvoir politique pouvait-il changer radicalement le cours de l'évolution ? Sous l'effet de la concurrence internationale et de la faible élasticité de la demande, les cours des produits tropicaux se trouvaient alors dans une tendance à la baisse du marché international. Fallait-il se lancer dans une politique de

(1) P. BAIROCH "Révolution industrielle et sous-développement" - Mouton, Paris, 1974.

(2) M.A. VANHAEVERBEKE "Problèmes de l'industrialisation des pays sous-développés" Le Moniteur Africain n° 655. 18 Avril 1974.

diversification des produits agricoles avec les risques qu'elle comportait, ou suivre l'exemple du Japon, pays indépendant qui, sans matières premières nationales, était parvenu au cours des précédentes décennies à réussir son décollage économique dans le cadre du système capitaliste mondial en portant son effort presque exclusivement sur l'industrie en vue du marché d'exportation ? La solution ne se trouvait-elle pas entre ces stratégies extrêmes ?

A) ANALYSE DES OBJECTIFS SECTORIELS PLANIFIES

La doctrine de chaque pays peut être dégagée de divers discours et écrits publics, mais aussi des Plans de développement économiques et sociaux élaborés dans tous ces Etats.

Ainsi, en Côte d'Ivoire, les objectifs généraux et sectoriels ont-ils été concrétisés par l'élaboration des Perspectives Décennales 1960-1970. Entreprises en 1962, celles-ci avaient pour but de "coordonner et d'orienter" les efforts entrepris dans la voie du développement économique et social. Les grandes orientations ont été redéfinies en 1971, avec le Plan quinquennal 1971-1975 et le sont à nouveau actuellement avec la loi-plan 1976-1980.

Les motifs qui ont pu guider les objectifs sectoriels ont été multiples, à la fois d'ordre politique, technique ou économique. Aussi, ne prétendons-nous pas élaborer un modèle décisionnel reposant sur des procédures mathématiques dont on pourrait attendre une conclusion unique et incontestable. Il faut, par ailleurs, tenir compte du fait qu'un certain nombre de données ne sont pas quantifiables, qu'il n'existe, comme nous l'avons signalé, aucun corps de doctrines en matière de sous-développement reconnu par l'ensemble des économistes et sur lequel on pourrait se baser, que les incompatibilités entre les

objectifs sont fréquentes et, enfin, qu'un petit pays de la taille de ces micro nations africaines est obligatoirement soumis à de trop fortes contraintes extérieures sur les- quelles il ne peut avoir aucune prise.

Pour toutes ces raisons et malgré l'existence d'un plan de développement, le pragmatisme semble de rigueur dans le domaine industriel, si l'on en juge par l'ambiguïté qui sévit parfois entre la pratique et la doctrine officielle de chacun de ces pays. La planification ne serait-elle, comme l'affirme Samir AMIN, qu'une "coquille creuse", qu'une "technique inefficiente", dans la mesure où elle serait inutile si les conditions sont favorables et impuissante si elles ne le sont pas ? Pour cet auteur, on ne peut planifier qu'un développement autocentré, surtout dans un pays tel que la Côte d'Ivoire où les centres de décision sont extérieurs, par suite de l'action des firmes multinationales dominantes. La "planification" se réduit alors à la "prévision des incohérences des comportements et des blocages possibles" (1).

1) Les taux de croissance planifiés

Malgré ces contraintes de la planification en Afrique, les objectifs industriels planifiés sont partout relativement ambitieux. Toutefois, les projections envisagées par les Plans des différents Etats n'accordent pas la même priorité au secteur industriel, comme le montre le tableau suivant :

Pays	Période planifiée	Taux croissance annuel planifié Ind.manufactur.	Agriculture
Côte Ivoire	1960-70	18 %	3,9 %
Ghana	1963/64-69/70	10 %	5,6 %
Cameroun	1963/64-70/71	10 %	3,6 %
Sénégal	1959-64	13 %	6,0 %

(1) cf. "Le modèle théorique d'accumulation et de développement dans le monde contemporain. La problématique de transition". Revue Tiers-Monde, n° 52, 1972,

Le modèle de croissance ivoirien mettait surtout en lumière le rôle central que devaient jouer les activités industrielles dans l'essor de l'économie de 1960 à 1970. Des taux de croissance annuelle de près de 20 % au cours du premier quinquennat et de 16 % ensuite sont envisagés.

Les autres Etats ont des objectifs moins ambitieux surtout si l'on tient compte des potentialités inexploitées du Cameroun et du Ghana. D'après Samir AMIN, les conditions spécifiques de ce dernier pays permettaient de "visez plus haut" (1).

Par contre, dans le secteur rural, les objectifs des plans de développement sont relativement voisins et plus modestes, puisque les taux de croissance projetés varient entre 4,5 et 6 % par an.

Ainsi, bien que tous les dirigeants affirment leur attachement prioritaire au développement du secteur agricole, reconnaissent-ils implicitement que la croissance dans ce domaine est beaucoup plus lente que dans le secteur secondaire.

Mais, les taux différentiels de croissance entre l'agriculture et l'industrie sont, aussi, le résultat d'une attention particulière portée par les responsables africains au développement de l'industrie.

2) Les buts fixés à l'industrialisation

Dans tous les Plans, les raisons invoquées pour justifier le choix d'une industrialisation rapide sont, à peu de choses près, identiques. On espère que ce secteur aura pour effet :

(1) Samir AMIN : "Trois expériences africaines de développement : le Mali, la Guinée et le Ghana". P.U.F. Etudes Tiers Monde p. 200. 1965.

a) d'engendrer par sa haute productivité et ses effets multiplicateurs, un processus d'expansion dynamique.

L'industrie doit permettre d'obtenir un taux de croissance (planifié) de la production intérieure brute relativement fort surtout au Sénégal (8 %) et en Côte d'Ivoire (7,2 %), et, à un degré moindre, au Ghana (5,6 %) et au Cameroun (5,6 %). Cette croissance devait engendrer une hausse de la production par tête, respectivement, de 5,5 %, 4,5 %, 3,0 % et 3,6 % par an. Ce résultat est attendu de la capacité particulière à l'industrie d'induire la création d'autres activités et de renforcer l'intégration économique ;

b) de faire face au sous-emploi provoqué par une croissance urbaine exceptionnellement forte ;

c) de contribuer à l'équilibre des échanges extérieurs ;

d) de soustraire l'économie aux fortes fluctuations du volume et des prix des productions primaires ;

e) enfin, de faire éclater les mentalités traditionnelles et les structures de la société préindustrielle.

A ces objectifs économiques et sociaux, communs à tous les Etats africains, s'ajoute, en Côte d'Ivoire, la recherche d'un prestige international. On espère par l'intermédiaire d'une industrialisation plus rapide, plus originale et plus sophistiquée que celle des pays voisins parvenir à créer une image de marque qui rejaillira sur l'ensemble des activités économiques de la Côte d'Ivoire (tourisme, agriculture ...).

3) Les buts fixés à l'agriculture

Bien qu'au niveau du secteur agricole les objectifs de production quantifiés soient relativement modestes, tous les Plans attribuent la "priorité" à l'agriculture dans leurs préoccupations.

On trouve cette affirmation dans les "Perspectives Décennales" de la Côte d'Ivoire, parce que cette activité occupe "une place trop importante pour qu'un processus de croissance puisse se développer sans son concours".

L'expansion agricole est une condition de la croissance nationale dans le modèle ivoirien. A ce titre, elle a pour fonction :

a) d'augmenter le revenu paysan dont bénéficiera en premier lieu le secteur industriel grâce à la diversification de la demande nationale ;

b) de financer la croissance en assurant à l'intérieur une part très importante des recettes fiscales, et en procurant par ses exportations les devises étrangères indispensables à l'importation des biens d'équipement et autres produits nécessaires à l'industrie ;

c) de nourrir les hommes en dégageant un surplus alimentaire réclamé par la croissance urbaine ;

d) enfin, l'expansion du secteur primaire devant freiner l'exode rural est considéré comme un facteur de stabilité politique.

La principale différence entre les buts assignés à l'agriculture par la Côte d'Ivoire et le Ghana ou le Sénégal réside dans le fait que ces deux derniers pays

cherchent soit à faire porter l'effort principal sur les produits vivriers (Sénégal), soit à atteindre un équilibre entre les cultures existantes pour diminuer les importations (Ghana), alors qu'en Côte d'Ivoire on insiste plus sur les productions industrielles et d'exportation.

Contrairement à l'opinion courante, le secteur rural traditionnel n'est pas négligé pour autant en Côte d'Ivoire. Mais, au lieu de croire à l'efficacité d'une intervention directe en ce domaine, on prévoit qu'il parviendra à satisfaire "progressivement" la demande nationale de produits vivriers en étant aidé "surtout par l'action de l'Etat dans le domaine de l'éducation et de l'infrastructure".

C'est pour cette raison que le secteur primaire ne devait recevoir que 10 % des investissements planifiés en Côte d'Ivoire (20 % au Ghana et au Cameroun) et que, par contre, l'infrastructure économique et sociale recueillait 50 % de la F.B.C.F. (41 % au Ghana, 51 % au Cameroun).

Ces objectifs de développement soulèvent un problème qui nous paraît fondamental. N'y-a-t-il pas contradiction entre une volonté, maintes fois affirmée par les dirigeants des nouveaux Etats africains, de rejeter les structures coloniales au profit d'une politique d'authenticité, et cette recherche de la croissance et de la modernité ?

B) AUTHENTICITE AFRICAINE, HERITAGE COLONIAL ET LES PROBLEMES DU CHOIX D'UN MODELE

La sociologie africaine a montré que les civilisations d'Afrique noire présentaient des caractéristiques originales au niveau des institutions familiales et politiques, des systèmes économiques et techniques, des

croyances religieuses et des conceptions de vie. En effet, avant l'occupation coloniale, chaque société africaine avait "élaboré un mode de vie permettant à la collectivité de survivre et à ces membres de mener, de la naissance à la mort, une existence équilibrée et pleinement humaine" (1). Cette organisation n'exclue pas le changement, mais celui-ci est nécessairement lent, car il dépend entièrement de l'emploi de techniques qui restent archaïques : "Chacune de ces économies est caractérisée par le niveau de ses techniques : l'emploi de certains filets, comme l'utilisation d'outils tels que la houe et le bâton à fouir. En déterminant la productivité, ces techniques servent, avec les données démographiques, à définir le niveau de production d'une population, les rapports qu'elle entretient avec le milieu, les possibilités d'évolution qu'elle recèle, ses chances de progrès et d'expansion ou au contraire de stagnation et même de régression" (2).

Mais, l'analyse sociologique a aussi montré, comment les soixante-quinze ans de la période coloniale (approximativement de 1885 à 1960), en introduisant la technique industrielle, même timidement, ont affecté à tous les niveaux le devenir de ces sociétés : "acculturation", "déculturation", "détribalisation" sont les effets bien connus de ce contact avec la civilisation occidentale (3).

L'ambiguïté signalée entre les deux tendances de toutes les politiques analysées tient donc au "Dualisme" qui caractérisait ces économies lorsque les Etats africains accédèrent à l'Indépendance.

(1) Jacques MAQUET : "Les Civilisations d'Afrique Noire" L'Aventure Humaine. Encyclopédie des Sciences de l'homme. Grange Batelière. Tome I. p. 129.

(2) René GOUELLAIN et Jean-Louis BOUTILLIER : "Les sociétés du tiers monde". Les Sociétés Modernes. L'Aventure Humaine op. cit. Tome III, p. 183.

(3) cf. Ibid, p. 181 à 187.

Cette situation explique le fait que le retour à l'existence ancestrale des villages n'est préconisée par aucun dirigeant africain. Nous allons voir que l'opinion exprimée par ces "leaders" dessine deux grandes tendances qui prévalent toujours au sein de l'Afrique.

1) L'Afrique et l'exemple du Japon

"En ce qui nous concerne, notre choix se porte sur le Japon : pays à matières premières des plus limitées qui, cependant, a réalisé le bond le plus prodigieux dans cette compétition à l'échelle mondiale en se hissant au tout premier rang, grâce à la qualité de ses hommes et à une stabilité politique exemplaire".

Félix HOUPHOUET-BOIGNY (1)

Selon une première école, dont la Côte d'Ivoire est la plus représentative, il est trop tard pour rechercher une voie purement africaine. Aussi, convient-il de se doter le plus vite possible de tous les atouts qu'offre la civilisation occidentale de notre temps. Cette conception est exprimée dans la pensée suivante du Président de la République ivoirienne : "La vie est une lutte. Qui dit lutte dit mouvement. Dans cette course effrénée vers le progrès dans laquelle tous les peuples sont engagés, nous, pays en voie de développement, devons choisir un exemple, un modèle".

(1) "Un sage a dit ..." op. cit. p. 18.

Le choix du modèle japonais, s'explique, aussi, par le fait qu'il existe une attraction irréversible dans toutes les sociétés de l'époque contemporaine en faveur de certains biens matériels qui, en ce sens, peuvent être qualifiés d'universels. Pourquoi l'industrie, qui est la voie d'accès obligatoire pour l'acquisition de ces biens, ne pourrait-elle pas donner naissance à une civilisation authentiquement africaine, si elle est vécue et pensée par des hommes et des femmes héritiers de traditions ancestrales riches et fortes ? A ce titre, l'expérience japonaise montre que la révolution industrielle ne s'est pas faite sans tensions vis-à-vis des modes de vie importés, mais ce processus d'acculturation est perçu de façon consciente. Sachant très bien qu'ils empruntent, les Japonais nourissent vis-à-vis de "l'étranger modèle" un sentiment d'inériorité. Ils cherchent en retour à s'affranchir de celui-ci en tirant une culture nationale originale.

Le choix de modèle japonais, qui indique une adaptation possible aux conditions locales, ne constitue donc pas, aux yeux de ses défenseurs, un reniement des valeurs traditionnelles africaines. Par ailleurs, l'attrait qu'il exerce s'explique aisément si l'on considère qu'en l'espace d'un siècle, le Japon "est sorti de l'isolement total et de la nuit féodale" pour se hisser au rang des grandes puissances Occidentales.

Cependant, le choix de ce modèle pose deux problèmes :

1) N'est-il pas utopique pour un petit pays africain qui démarre avec un siècle de retard ? La Côte d'Ivoire, en 1960, ne disposait pas de tous les atouts dont a pu bénéficier le Japon. Au point de vue humain "discipline, autoritarisme et hiérarchie", "violence, source d'énergie par excellence", "magnétisme de l'Occident et le phénomène de la révolution Meiji de 1868" caractérisent le Japon

dans sa phase de démarrage. Au point de vue économique, il disposait d'une forte densité de population, d'un meilleur niveau d'éducation, d'une productivité plus importante et d'une véritable structure nationale (politique et idéologique). En 1960, les Etats africains étaient encore en constitution.

2) A supposer que le même résultat soit possible, n'allait-on pas le payer trop cher ? Certains effets bien connus de la révolution industrielle japonaise ont un aspect inquiétant : destruction de l'environnement, croissance accélérée et incontrôlée des villes, dépopulation des campagnes, conditions de travail difficiles, équipements collectifs et sociaux insuffisants, marginalisation de couches importantes de la population et impérialisme économique ou militaire.

Partant de ces constatations, on peut définir une seconde orientation qui semble s'opposer radicalement à la précédente.

2) L'Afrique et l'exemple de la Chine

En Afrique l'école inspirée du modèle chinois a eu, aussi, son messie avec le Président Kwame NKRUMAH de la République du Ghana. Il fut l'un des promoteurs les plus convaincus de l'unité africaine, nationalisme et pan-africanisme étaient pour lui "les deux termes d'une même idéologie de libération". On peut retenir de son oeuvre ses efforts pour forger un africain nouveau, débarrassé de ses complexes de colonisé, socialiste, mais surtout décidé à prendre en charge sa propre destinée (1).

Malgré l'échec de la politique de NKRUMAH qui s'est traduite par son éviction en 1966, cette voie fait des adeptes de plus en plus nombreux en Afrique. Ils se

(1) Samuel IKOKU "Le Ghana de Nkrumah", Maspero 1968.
Cahiers libres 197-198.

réfèrent le plus souvent à l'exemple de la Chine qui, respectant les principes posés par MAO-TSE-TOUNG, parviendrait à conserver son identité nationale et à faire en sorte qu'aucune classe sociale ne soit laissée en dehors du progrès.

Adopter un modèle qui valorise les valeurs africaines traditionnelles, c'est-à-dire le groupe, la solidarité, la chaleur communautaire plutôt que l'individu, tout en maintenant un développement économique rapide et égalitaire est une solution séduisante d'un point de vue moral et humain.

Elle ne manque pas, aussi, de poser des problèmes quand à ses chances de succès.

Il est certain que la voie chinoise ne présente pas tous les abus et excès de la voie japonaise. Mais si l'on en croit G. ETIENNE, "Parler de miracle chinois, d'expansion prodigieuse, comme le font certains étrangers, c'est manquer de réalisme. Il vaut mieux s'en tenir au jugement nuancé que les Chinois portent sur leurs réalisations" (1). Par ailleurs, les premiers communistes chinois ont bénéficié d'un héritage qui n'a rien de semblable à celui qu'ont trouvé les dirigeants africains, si l'on veut bien comparer les conditions de départ historiques, politiques, sociales, culturelles, linguistiques ou économiques. Il n'est donc pas dit que les mêmes lois auraient produit les mêmes effets. Il faut bien reconnaître que, jusqu'ici tout au moins, aucun pays africain ne fournit une exemple probant de réussite liée à l'application des principes tirés de ce modèle fondé sur la mobilisation des masses rurales.

En Afrique, l'expérience de ce type est sans aucun doute, depuis 1967, la voie tanzanienne. Dans sa "déclaration d'Arusha" le Président NYERERE posait les bases

(1) G. ETIENNE : "La voie chinoise. La longue marche de l'économie (1949-1974)". I.E.D.E.S. Collection Tiers-Monde, P.U.F. 1974, p. 29.

d'un nouveau socialisme africain. Le principal objectif est l'amélioration immédiate du niveau de vie de tous, c'est-à-dire des paysans qui représentent 85 % de la population totale. Ainsi, la priorité ne va-t-elle plus à l'industrie, mais à l'agriculture. A la population rurale on doit assurer une alimentation équilibrée, un habillement et un logement convenables, ainsi qu'une bonne éducation de base avant d'envisager le développement urbain. Par ailleurs, contrairement au modèle ivoirien qui attend un développement agricole généralisé à partir du rayonnement exercé par les grandes opérations de développement intégrées, ici la voie "réaliste" accorde la priorité aux projets à petite échelle, de faible coût pour les communautés villageoises et qui requièrent le minimum de financement et de techniciens étrangers. Ce programme de développement rural a pour principale originalité de baser sa réalisation sur la création de villages "ujamaa". En langue vernaculaire swahili "ujamaa" signifie à la fois communauté et "familialité". Ce concept est assez proche de la "convivialité" d'Ivan Illich. A priori ce modèle apparaît le plus apte à assurer le bonheur de l'homme africain dans la mesure où il devrait permettre la survie des traditions indigènes tout en favorisant l'amélioration des conditions matérielles de vie grâce aux coopératives rurales.

Bien que nous ne disposions pas de toutes les informations nécessaires pour porter un jugement définitif sur l'évolution de cette tentative originale, il est indéniable qu'elle se heurte à des obstacles difficilement surmontables. Il apparaît, en effet, que certaines tendances existantes, telles qu'un taux de croissance démographique galopant et une croissance de la population urbaine encore plus rapide, ne peuvent être renversées de façon naturelle, puisque la Tanzanie a dû prendre des mesures contre l'exode en exigeant des cartes de résidence pour justifier la présence dans une ville (1). Mais, est-ce une

(1) "L'emploi. Problème n° 1 de l'Afrique". Le Moniteur Africain n° 698 du 13 Février 1975, p. 24.

solution si c'est le chômage rural qui est à l'origine des principaux mouvements migratoires ? Or, les résultats de la politique agricole ne sont guère encourageants, puisqu'une "grande pénurie alimentaire a été enregistrée en Tanzanie en 1974. Des pourparlers ont eu lieu avec les Etats-Unis pour la fourniture en 1975 de 200.000 t. de maïs et de 100.000 t. de blé" (1).

En dehors des obstacles d'ordre économique et technique que doit surmonter un tel modèle de développement démocratique, il en est un d'ordre politique qui nous paraît essentiel. En effet, quel que soit le modèle, l'objectif reste toujours l'amélioration des forces productives sinon, comme l'écrivait MARX, "on ne socialise que le besoin, ce qui fait renaître la compétition pour le nécessaire". Cette mise en place des conditions du démarrage, en ne comptant que sur ses propres forces, exigera inévitablement de lourds sacrifices, tout au moins dans une première phase. L'expérience a montré que dans tous les pays en voie de développement qui se proclamaient socialistes, des résultats favorables n'ont pu être obtenus sans la participation de groupes révolutionnaires. Or, si l'on en croit Gérard CHALIAND, en fait de "socialisme", la Tanzanie "compte, excepté son président (et quelques responsables limogés) bien peu de socialistes" (2).

Faute d'informations suffisantes et récentes sur la Tanzanie nous ne pouvons prétendre que sa tentative louable est déjà condamnée. Toutefois, on peut affirmer que, par rapport aux objectifs de croissance, la comparaison des résultats de l'économie ivoirienne avec ceux obtenus jusqu'ici par la Tanzanie et par tous les Etats d'Afrique noire qui se rapprochent de son modèle, met en relief

(1) "L'industrialisation de l'Afrique. Les nouvelles usines et les grands projets en 1974". Industries et Travaux d'Outre-Mer. N° 256, Mars 1975, p. 192.

(2) Gérard CHALIAND "Mythes révolutionnaires du Tiers-Monde". Ed. du Seuil, 1976, p. 45.

une réussite apparemment plus probante de la Côte d'Ivoire.

On pourrait nous rétorquer que les visées ne sont pas les mêmes. Une telle opinion nous semble contredite par les objectifs quantitatifs. Ainsi, le plan tanzanien de 1969-1974 fixait-il un taux prévisionnel de croissance annuelle du PIB de 6,5 % par an. Par ailleurs, le Président de la Tanzanie, J.K. NYERERE dans sa déclaration d'Arusha, considérée, à juste titre, comme un paradigme d'authenticité africaine, va jusqu'à affirmer : "le jour où nous aurons beaucoup d'argent nous pourrons dire que nous sommes un pays développé (...). De la même façon, le jour où nous serons industrialisés, nous pourrons dire que nous sommes développés"(1).

Le but ultime du développement est donc bien toujours le même, c'est-à-dire l'industrialisation. La différence principale entre tous les modèles africains nous semble tenir à la place que devait jouer l'industrialisation au cours des étapes du développement :

- en Côte d'Ivoire on considère que l'industrialisation maximum est une condition nécessaire pour assurer le décollement économique ;
- au Ghana, on considère qu'une industrialisation rapide est nécessaire, mais elle doit se faire dans les limites permises par le maintien des valeurs fondamentales de l'Afrique, que l'on situe au niveau des conditions économiques de production. La Tanzanie reste, d'ailleurs, l'exemple le plus probant de ce modèle ;
- le Cameroun et le Sénégal ont une position intermédiaire entre ces deux grands modèles.

Il est nécessaire de préciser, toutefois, que le

(1) Julius K. NYERERE : "Socialisme, Démocratie et Unité africaine, suivi de la Déclaration d'Arusha". Présence Africaine. 1970. p. 95.

gouvernement ivoirien se défend de vouloir rejeter les valeurs fondamentales de l'Afrique. Seulement, il ne situe pas ces valeurs au niveau matériel des conditions de production qui sont universelles à ses yeux, mais sur l'aspect spirituel et culturel du mode de vie africain : participation, dialogue, fraternité en étant les principaux traits.

Les objectifs étant connus, il convient de déterminer par quels choix politiques les divers gouvernements africains espéraient atteindre le plus rapidement et avec le plus de certitude leur but ultime, c'est-à-dire l'industrialisation.

II - LES CHOIX POLITIQUES ET L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE NOIRE

Le fait, comme l'écrit Ph. DECRAENE, que parmi les pays ne disposant pas de ressources minières abondantes, "la Côte d'Ivoire soit l'un des rares Etats d'Afrique noire dont l'économie ne cesse de prospérer depuis la proclamation de son indépendance, et le fait que cette république ouest-africaine ait jusqu'à présent, contrairement à la plupart de ses voisins, pu rester à l'abri des putschs continuent à susciter l'ire de ceux pour lesquels "l'homme de la paix" doit rester le point de convergence de toutes les attaques menées contre celui qu'ils considèrent, eux, comme l'un des plus beaux fleurons des nouvelles bourgeoisies "compradores" de l'Afrique sud-saharienne" (1).

Si les résultats économiques obtenus par la Côte d'Ivoire sont plus probants que ceux de ses voisins, il faut se demander si les écarts ne tiennent pas aux

(1) A travers les livres : "Houphouët-Boigny, l'homme de la paix" de Paul-Henri SIRIEX - Seghers, 364 pages, Le Monde, 12 Déc. 1975, p. 27.

orientations politiques qui ont servi de base aux modèles de développement adoptés par chacun des Etats.

Le choix de ces options politiques pose deux problèmes fondamentaux au point de vue doctrinal :

- le choix du capitalisme ou du socialisme est-il déterminant pour le développement industriel de l'Afrique ?

- quels sont les effets de la dépendance ou de l'indépendance économique sur le développement industriel ?

A) LES VOIES DU CAPITALISME ET DU SOCIALISME EN AFRIQUE NOIRE

"Au lendemain de l'Indépendance, le vent était aux nationalisations. Toujours respectueux des raisons des autres, en comprenant donc les mobiles qui inspiraient les actions des autres dans ce domaine, nous avons affirmé avec force qu'en Côte d'Ivoire nous n'avons pas d'usines à nationaliser mais à créer, de terres à redistribuer mais à mettre en valeur, de commerce à étailler mais à organiser".

Félix HOUPHOUET-BOIGNY (1)

En Afrique la différence entre les systèmes qualifiés de capitalistes et de socialistes est plus sensible au niveau des idéologies professées par leurs dirigeants qu'à celui des moyens (révolutionnaires ou réformistes) mis en œuvre pour construire une société vraiment distincte de celle dont ils ont hérité.

(1) "Un sage à dit ..." op. cit. p.

Au lendemain des Indépendances, un certain nombre de leaders ont employé la phraséologie révolutionnaire marxiste-léniniste, tandis que la majorité d'entre eux prétendaient rechercher une "voie socialiste africaine".

Le président de la Côte d'Ivoire a été l'un des rares présidents africains à mettre toute son autorité au service d'un système capitaliste qui se voulait "réaliste". Les principales options sont le libéralisme sur le plan intérieur, la coopération avec les pays de l'Occident et plus particulièrement avec l'ex-métropole, ainsi que la méfiance du communisme. Une telle politique ne signifie pas le "laisser-faire" des classiques, mais elle est aux yeux du gouvernement ivoirien conciliable avec la planification nationale.

A l'inverse, le président Kwame NKRUMAH du Ghana fut l'un des premiers chefs d'Etats uest-africains à vouloir engager son pays dans la voie de la "révolution" socialiste. Elle consistait à remettre en cause l'économie dualiste et désarticulée héritée de la colonisation, en la remplaçant par une économie nationale sur la base de la propriété publique des moyens de production et de distribution.

Entre ces deux orientations se situent des pays tels que le Sénégal, pour lequel le président Léopold Sédar SENGHOR voulait construire un socialisme original "authentiquement africain" et le Cameroun, dont l'option se rapproche davantage du "libéralisme planifié" ivoirien.

1) La voie du capitalisme en Côte d'Ivoire

La réussite du modèle libéral de la Côte d'Ivoire devait être conditionnée par la capacité du gouvernement à créer l'infrastructure économique et sociale nécessaire à la croissance de la production, et à assurer un "climat"

favorable aux investissements privés, nationaux ou étrangers.

Ainsi, cette parole jamais contredite dans les faits du Président HOUPHOUET-BOIGNY, en Mai 1962, a-t-elle beaucoup contribué à la confiance internationale dont est crédité son pays : "La Côte d'Ivoire garantit le libre transfert des capitaux et des bénéfices réalisés par les entreprises privées, et s'interdit de procéder à des expropriations autrement qu'après recherche d'une entente et paiement d'une juste indemnité".

Les perspectives décennales sont aussi explicites au sujet des relations avec les agents étrangers :

- "le développement économique ne peut-être assuré que si, pendant de longues années encore, des capitaux, des techniciens et des travailleurs étrangers peuvent travailler en Côte d'Ivoire... Il n'y-a-pas, en Côte d'Ivoire d'autre politique que celle qui fait appel aux concours extérieurs pour amorcer la pompe du développement".
- "la politique de la porte ouverte à leur égard suppose que l'on s'efforce, non pas de bloquer les transferts, mais d'offrir à tous - par un choix judicieux entre les divers procédés financiers - les meilleures conditions d'utilisation de l'épargne".

Ces concours extérieurs sont attendus principalement dans le secteur des industries manufacturières qui conditionnent, en fait, "l'essor économique du pays" et qui doivent recueillir 33 % des investissements planifiés (30 % au Ghana, 29 % au Sénégal, 15 % au Cameroun). Si l'on considère que les capitaux privés nationaux prêts à s'investir dans l'industrie sont jugés insignifiants, c'est environ 100 % des capitaux privés de l'industrie qui devraient provenir de l'extérieur d'après les "Perspectives Décennales".

Si la doctrine affichée par les autorités ivoiriennes a été constamment caractérisée par la volonté de favoriser au maximum la libre entreprise, l'analyse de la stratégie des pouvoirs publics met en évidence l'accentuation du rôle de l'Etat depuis l'indépendance (1).

Les moyens institutionnels, législatifs, réglementaires et financiers sont d'une ampleur et d'une diversité qui dépassent dans bien des domaines les mesures appliquées par les pays voisins. Par ailleurs, l'action planificatrice, la promotion industrielle, la mise en place d'une administration ouverte aux préoccupations économiques, la réalisation des infrastructures indispensables à l'efficience industrielle illustrent une volonté et une capacité d'animation et de coordination de l'Etat assez exceptionnels en Afrique.

Cette recherche d'une plus grande maîtrise du développement se trouve constamment renforcée par l'importance accrue de la politique budgétaire, par les diverses réglementations en matière agricole, industrielle et commerciale, par la création d'un secteur public dans plusieurs branches d'activités qui ont pour résultat de modifier les poids respectifs des agents privés et publics, nationaux et étrangers.

2) La voie du socialisme en Afrique

C'est l'échec de la politique libérale adoptée aussitôt après l'indépendance qui a conduit aussi bien le Ghana (en 1962) que la Tanzanie (en 1967) à s'orienter vers des voies "socialistes".

D'après Claude RIVIERE, la Guinée est le "premier pays d'Afrique à avoir adopté une politique économique de décolonisation intégrale et expérimenté l'étatisation du secteur commercial comme source principale de

financement de son plan initial de développement (1). Cependant, après la période de transition de 1958 à 1961, c'est l'"arrivée et le travail des investisseurs étrangers" qui permet la réalisation du plan triennal. Au cours de la période 1973-1978 le secteur du développement minier repose encore "presqu'exclusivement sur les investissements capitalistes privés des pays dits "impérialistes" par le régime "socialiste" de Sekou TOURE" et représente 58,5 % du budget du plan (2).

Au Ghana, le gouvernement faisait confiance aux entreprises manufacturières d'Etat, gérées de manière autonome ou en association avec des entreprises privées étrangères, pour développer son secteur industriel. La volonté manifeste d'introduire des techniques modernes permettant la production à grande échelle a conduit l'Etat ghanéen à prendre des mesures assez semblables à celles de la Côte d'Ivoire pour attirer les capitaux étrangers (cf. chapitre II), malgré la profonde méfiance des écrits et discours de Kwamé NKRUMAH envers eux. Parallèlement, l'entreprise privée ghanéenne était considérée avec "suspicion". D'après la politique officielle du parti les entrepreneurs locaux devaient être confinés dans la "petite entreprise".

Les difficultés croissantes des finances publiques et de la balance des paiements ont contraint l'Etat ghanéen à augmenter fortement la pression fiscale sur le secteur industriel. Mais, en voyant "dans les étrangers un moyen de résoudre les problèmes budgétaires, au lieu de les considérer comme des moyens pour la réalisation du plan", en adoptant une "stratégie tendant à obtenir le ré-investissement au Ghana de ces bénéfices" (3) les autorités ghanéennes ont réussi à opposer les milieux d'affaires

(1) "L'économie Guinéenne". Problèmes économiques. 26 Nov. 1975. N° 1.448, p. 17.

(2) Ibid p. 23

(3) cf. G. IKOKU, op. cit. p. 155.

occidentaux au plan septennal ghanéen, ce qui devient évident dès 1965. Dès lors, il apparaissait douteux que les nouveaux investisseurs étrangers soient prêts à investir le montant de 70 milliards de F.CFA prévus par le Plan dans le secteur industriel, qui représentait 10 % seulement des investissements totaux mais près de 40 % des investissements industriels.

L'attitude du Sénégal est non moins contradictoire, si l'on considère tous les efforts déployés depuis l'Indépendance pour attirer les capitaux étrangers dans l'industrie, d'un côté, et ses options socialistes, de l'autre.

A l'heure actuelle le pays d'Afrique noire dont la politique économique se rapprocherait le plus dans son application des principes du "socialisme scientifique" serait la Tanzanie. Malheureusement, cette expérience d'un type socialiste est trop récente pour pouvoir servir de base solide de référence, la première vague de nationalisations n'a, en effet, débuté qu'en 1967, et par ailleurs les sources d'informations à notre disposition sont très rares. Enfin, les options socialistes concernent surtout le secteur rural, le recours aux capitalistes étrangers pour créer les bases de l'industrialisation restant toujours de rigueur.

On doit bien reconnaître que l'insuffisance des ressources économiques et humaines nationales par rapport aux besoins relativement énormes de l'industrialisation ont conduit tous les gouvernements africains à effectuer des entorses à leurs options "socialistes".

Si les dirigeants africains n'ont pu voir aucune alternative possible à l'investissement étranger, n'est-ce-pas que le niveau de développement des forces productives était trop faible pour servir de base à un

vaste programme de nationalisations et à une planification véritablement "autonome" et "autocentrale" ?

Ce sont donc les liens entre l'ouverture vers l'extérieur et le développement industriel que nous sommes amenés à envisager.

B) L'OUVERTURE EXTERIEURE : BESOIN OBJECTIF
OU SUBORDINATION ?

"Aucune nation au monde, si puissante soit-elle, ne saurait se complaire dans l'isolement en cette moitié du XXe siècle où l'interdépendance des peuples est devenue la règle d'or."

Trop d'exemples sont présents à nos mémoires ou se déroulent sous nos yeux qui marquent que tout peuple isolé est fatalement conduit à sa perte" (1).

Félix HOUPHOUET-BOIGNY

27 Juillet 1960

Une bonne définition de la dépendance nous paraît être celle qui a été retenue par les auteurs d'un ouvrage récent portant sur sept pays africains : c'est le fait d'être "soumis à, subordonné à, ou ayant besoin de l'utilisation, l'activité, l'assistance, la direction ou l'accord d'un ou de plusieurs autres" (2)

La dépendance peut donc "provenir soit d'un

(1) "Un sage a dit"... op. cit. p. 11.

(2) G. de Bernis, J. Dessaix, J. Esseks, P. Judet, C.M. Kamau, J. C. Lacroix, G.H. Lawson "L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique" François Maspero, Presses Universitaires de Grenoble, 1975, p. 12 - citation tirée de : "Webster's Third International Dictionary" Springfield, Mass. G. et C. Merriam, 1966, p. 604. Texte souligné par nous.

besoin objectif, c'est-à-dire que des biens et services indispensables doivent être importés de l'étranger, ou que leur production exige la fourniture par l'étranger d'équipements, de capital et de main d'œuvre qualifiée, soit d'une relation de domination, c'est-à-dire que des centres de décision extérieurs ont la capacité de commander des centres de décision économique nationaux" (1).

Comme le dit le Président de la République Ivoirienne, aucune économie moderne ne peut s'affirmer totalement indépendante des biens et facteurs de production fournis par d'autres nations.

L'expérience montre, en effet, que même un pays tel que la Chine, si souvent cité en exemple de modèle à suivre, a eu recours à la coopération des Soviétiques dans les années 1950 pour assurer son démarrage économique. D'après G. ETIENNE : "Un fait saute aux yeux, la réalisation du Plan eût été à peu près impossible sans "know-how" extérieur. Le puissant effort d'industrialisation a permis d'élargir massivement la base industrielle et l'infrastructure moderne. En même temps, les Chinois ont acquis plus d'expérience technique, ce qui devait faciliter leurs progrès ultérieurs et les rendre moins dépendants des experts étrangers" (2).

Pourtant les atouts humains dont disposait ce vaste pays, le plus peuplé au monde, et aux ressources naturelles abondantes, étaient bien meilleurs en 1949, que ceux qui prévalaient quelques années plus tard en Afrique : "Force et cohésion nationales, sens aigu de l'histoire, unité très ancienne du territoire, importance de structures administratives, unité de la langue écrite, ... autant d'éléments d'un grand poids sur la situation contemporaine de la Chine" (3).

(1) Ibid, p. 12.

(2) "La voie chinoise. La longue marche de l'économie (1949-1974) I.E.D.E.S. Collection Tiers-Monde, P.U.F. 1974, p. 29.

(3) Ibid. p. 29.

Il n'est donc pas étonnant que tous les dirigeants africains n'aient pu voir d'autre solution satisfaisante en dehors d'une participation de l'investissement privé étranger dans le secteur industriel. Cependant, tout en reconnaissant ce besoin objectif, ils ont appliquée une politique différente pour se dégager de la subordination politique ou économique.

1) La politique ivoirienne envers la dépendance

Le clivage fondamental entre les politiques africaines face à la dépendance se situe à deux niveaux : celui du degré d'ouverture sur l'extérieur et celui des moyens mis en oeuvre pour réaliser leurs principaux objectifs économiques en se libérant des pressions étrangères.

La Côte d'Ivoire est réputée pour être l'un des pays (si ce n'est le pays) d'Afrique noire qui a choisi la plus grande ouverture extérieure et qui accepte aussi le plus volontiers le contrôle étranger sur ses moyens de production. Les dirigeants ivoiriens n'ont pas renoncé pour autant à l'espoir d'accéder progressivement à une plus grande indépendance économique et à la maîtrise de leur propre développement. Mais, pour des raisons d'efficacité, ils pensent que leur stratégie doit évoluer en fonction du niveau de maturation des conditions concrètes de développement. A leurs yeux, le succès final de toute politique nationaliste ne peut être garanti que si les entreprises et les cadres locaux sont capables d'assurer la relève des intérêts étrangers sans nuire aux règles de la rentabilité économique.

a) La première décennie de l'Indépendance et l'ouverture extérieure

Pour préparer cette alternative, il s'agissait aussitôt après l'Indépendance d'attirer aux maximum les facteurs de production qui manquaient, tout en diversifiant leur provenance géographique afin de réduire la subordination liée à l'influence prépondérante de l'expuissance coloniale.

Il apparaît clairement dans les orientations définies par les "Perspectives Décennales" que le système capitaliste mondial est seul capable d'apporter à la Côte d'Ivoire les moyens de production et l'étendue du marché qui lui font défaut : "La nécessité d'attirer les capitaux étrangers n'est pas seulement financière. Elle est fondée très largement sur des raisons techniques et commerciales. Il est en effet essentiel que des techniciens étrangers, puissent, en Côte d'Ivoire, assurer le démarrage de la production et la formation de la main d'œuvre. Il faut surtout que la présence d'entreprises modernes favorise la valorisation des produits locaux et leur exportation".

En 1960, on pouvait espérer que la décolonisation changerait les conditions de l'échange international en permettant aux nouveaux Etats d'exercer un pouvoir de contrôle et d'orientation sur l'origine et la destination des flux monétaires, humains et de marchandises engendrés par les relations internationales. C'est ce que traduisent les grands objectifs de la période 1970-1980.

b) La décennie des années 1970-80 et le renforcement de la participation des nationaux

Tout en reconnaissant les résultats encourageants obtenus par la politique d'ouverture vers

l'extérieur au niveau de la croissance économique et, tout en souhaitant qu'une confiance réciproque se poursuive, il ressort des nouvelles orientations de "Plan Quinquennal de Développement 1971-1975" que les nationaux doivent prendre progressivement leur place et "participer toujours davantage aux initiatives, aux responsabilités et aux résultats" de leur développement national.

Le renforcement et la participation des agents nationaux doit se faire de préférence par une politique incitative et contractuelle, mais aussi réglementaire si besoin est; le modèle ivoirien vise à une prise en charge accrue des affaires économiques par les nationaux.

Cette politique ressemble à bien des égards à celle de n'importe quel pays africain, en particulier à celle du Cameroun et du Sénégal, mais la subtilité politique des dirigeants ivoiriens leur a permis de ne pas heurter de front les intérêts étrangers tout en obtenant des résultats parfois supérieurs à ceux de leurs voisins au niveau de l'autonomie des moyens de production.

2) La politique du Ghana envers la dépendance

D'autres dirigeants africains, tel le Président NKRUMAH, pensaient que "le maintien du modèle colonial pouvait assurer un certain degré d'expansion, mais à coup sûr pas l'indépendance réelle". Ils en déduisaient la nécessité d'une intervention massive et immédiate de l'Etat dans le domaine économique afin d'obtenir une plus grande liberté dans le choix de leurs objectifs fondamentaux en réduisant au minimum le poids de l'étranger.

Si l'on se réfère à G. IKOKU, après l'échec de sa tentative libérale, NKRUMAH affirma que développer les structures économiques impérialistes revenait à prolonger la dépendance, même dans le cadre d'une collaboration avec

les entreprises étrangères, du fait que "la décision appartiendrait toujours à l'élément étranger à cause de relations nécessairement inégales". Aussi, au lieu d'une économie dirigée du dehors, il convenait de créer une économie autocentrale où l'entreprise publique jouerait le rôle déterminant, et où le secteur privé serait étroitement contrôlé."

Malgré ces principes, le gouvernement dût bien convenir que l'union des capitaux d'Etat et étrangers était le plus souvent nécessaire. Si, dans la majorité des cas la règle appliquée fût celle de la majorité - 55 % de participation publique et 45 % étrangère - pour les investissements très capitalistiques (pétrole et aluminium, par exemple), la part de l'étranger pouvait atteindre 70 %.

Une telle entorse aux principes de base est d'autant plus lourde de conséquences dans le modèle ghanéen, que ces investissements se situent justement dans les secteurs les plus stratégiques pour une économie qui prétendait créer un développement "autocentré".

Après la chute de NKRUMAH, en 1966, il y eût une période de stabilisation du poids des entreprises d'Etat, tandis qu'une impulsion nouvelle était donnée à l'industrie privée ghanéenne, en particulier pour favoriser l'implantation de petites industries dans les zones rurales.

Une dizaine d'années après la chute de NKRUMAH, les dirigeants du Ghana déclarent qu'ils ont toujours besoin de l'assistance et de l'investissement étrangers. Mais, en posant dès le départ des conditions assez rigoureuses sur l'emploi de personnel d'encadrement supérieur et moyen autochtone et sur les achats d'inputs locaux, ils découragent une grande partie des entreprises étrangères

qui seraient disposées à s'y implanter, sans être capables de leur substituer des entreprises nationales.

CONCLUSION

On doit reconnaître que, malgré la véhémence des discours de ses dirigeants envers les exploiteurs étrangers, le Ghana, à l'instar des autres pays africains, a dû accepter une certaine dépendance vis-à-vis du système capitaliste occidental. C'est que, dans les conditions objectives des structures économiques et sociales de l'héritage colonial, refuser l'ouverture vers l'extérieur, à cause des désavantages politiques, économiques et sociaux qui en découlent, signifiait pour les "micronations" africaines une incapacité certaine à accomplir leur révolution industrielle en comptant sur leurs propres forces. Seul un passage direct de l'âge pré-industriel à l'âge post-industriel pouvait permettre à l'Afrique d'échapper à ces relations de dépendance et de mieux conserver sa propre identité. Il aurait fallu, pour celà, orienter ses moyens vers la recherche de substituts locaux aux produits importés, mieux adaptés aux structures de production anciennes de l'Afrique.

Une telle modification dans les modèles de consommation et de production se heurtait à des obstacles difficilement surmontables. L'échec de cette tentative risquait d'avoir des conséquences encore plus insupportables au niveau des équilibres économiques, que celles de l'ouverture extérieure.

L'obstacle le plus important à la volonté de changement nous paraît résider dans le fait qu'en Afrique les élites dirigeantes et intellectuelles étaient toutes occidentalisées, ne serait-ce que par le système d'éducation.

Aussi, ces élites étaient-elles peu nombreuses à souhaiter un retour à leurs traditions. La situation était, radicalement différente dans la Chine de 1949 où, d'après G. ETIENNE, "Rares sont les hommes qui, comme le premier ministre CHOU-EN-LAI, savent une langue étrangère" et, où les élites avaient été coupées pendant plus de vingt ans (de 1927 à 1949) du "modernisme des grandes villes" (1).

Les dangers d'un tel choix découlent du fait que l'on conçoit mal comment les moyens traditionnels sont capables d'élever suffisamment le niveau de vie matériel de la population. On ne doit pas oublier que les besoins résultant du contact avec le monde industriel n'étaient pas seulement très profonds, mais qu'ils étaient aussi disproportionnés par rapport aux structures de production pré-coloniales. Nous noterons quatre raisons à ces incompatibilités :

- une croissance de la population nationale forte,
- une croissance démographique urbaine galopante;
- près de 50 % de la population jeune (moins de 20 ans) source de charges importantes pour l'Etat et les actifs,
- des aspirations à une amélioration des conditions matérielles de vie ressenties même en zone rurale.

Aussi, le problème du sous-développement revient-il à déterminer, s'il existe dans le cadre d'un pays dominé, et dans les conditions de fonctionnement de l'économie mondiale actuelle, une stratégie d'ouverture vers l'extérieur qui autorise un partage des gains de la croissance tout en permettant un contrôle progressif de ses moyens de production.

(1) op. cit. p. 49.

SECTION II

L'INDUSTRIALISATION ET LES CONDITIONS
ECONOMIQUES ET SOCIALES DE
L'HERITAGE COLONIAL (1) :

COTE D'IVOIRE, CAMEROUN, GHANA, SENEGAL

Toutes les grandes théories du développement, qu'elles se proclament des principes de base émis par les premiers classiques SMITH et RICARDO, ou qu'elles soient issues des idées de K. MARX, font toujours apparaître des facteurs de production identiques dans le temps et dans l'espace. Tout processus de progrès économique met en jeu un certain nombre de facteurs de production que l'on peut diviser en trois grands groupes, à savoir le travail, la terre (ou les ressources naturelles) et le capital (ou les biens de production fabriqués par l'homme) ; la fonction de production prend la forme générale suivante :

$$Y = f (N, K, L)$$

Les relations entre ces différents facteurs et l'accroissement du produit résultent de la division du travail, du niveau des connaissances et de l'intégration du progrès technique dans le capital.

Puisque le progrès du bien-être matériel repose principalement sur l'avance technologique, il est compréhensible que les nations occidentales, qui se sont spécialisées dès le XVIII^e et XIX^e siècles dans les activités industrielles, aient réussi à créer un environnement favorable au progrès industriel et technique. A l'inverse, en ce milieu du XX^e siècle, les pays dont la production était toujours concentrée dans le domaine agricole, pour diverses raisons

(1) Les sources statistiques que nous serons amenés à utiliser sont trop nombreuses pour pouvoir être reprises au cours de cette analyse descriptive. Nous prions le lecteur de bien vouloir se reporter à la bibliographie générale.

historiques, et qui cherchaient à s'industrialiser ont eu à faire face à de nombreux handicaps de départ.

Or, quand on compare, quinze ans après l'indépendance des nations africaines, la liste des produits fabriqués un peu partout, on trouve pratiquement toujours les mêmes types d'objets. N'est-ce pas que le contact avec le monde industriel était déjà bien trop profond, et le décalage entre les deux civilisations bien trop grand pour qu'un choix de société original soit possible à la fin de la période coloniale, comme l'affirment Raymond ARON et Albert HIRSCHMAN? Si les économies sous-développées conçoivent nécessairement leur développement en référence aux différents modèles qu'elles peuvent observer, et si elles sont dans une large mesure imitatives et non innovatrices, n'est-ce pas pour la bonne raison que l'imitation est un processus de la connaissance qui ne se développe pas spontanément ?

Or, la technologie industrielle utilisée dans les pays industrialisés en ce XXème siècle, doit bénéficier de certaines conditions de production pour être efficiente. On peut regrouper ces facteurs de la productivité industrielle en trois groupes qui tiennent aux :

I - CONDITIONS DE LA DEMANDE

II - CONDITIONS DE L'OFFRE DE FACTEURS DE PRODUCTION

III - STRUCTURES NATIONALES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

I - COMPARAISON DES CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES
AU NIVEAU DE LA DEMANDE

Les travaux récents ont montré que le degré d'industrialisation était étroitement dépendant de l'étendue des marchés nationaux. Cette dimension se mesure aussi bien au niveau du nombre d'habitants qu'au niveau du volume et de la structure des revenus. Nous savons qu'une trop forte diversité dans les structures de la consommation accroît l'étroitesse du marché interne pour un très grand nombre de produits qui doivent être obligatoirement importés ou fabriqués localement à des prix de revient élevés à cause de leur forte sensibilité aux économies d'échelle.

1) La population des nations africaines
était trop réduite

D'après les travaux de CHENERY cités par C. FURTADO : "si nous prenons pour point de référence le niveau de développement de 300 dollars per capita, nous constatons qu'un pays de 10 millions d'habitants présente un degré d'industrialisation -exprimé dans la production industrielle per capita- de 40 % plus élevé qu'un pays de 2 millions d'habitants. S'il s'agissait d'un pays de 50 millions d'habitants, le degré d'industrialisation serait plus élevé de 100 %" (1).

La population de la Côte d'Ivoire était estimée à 3,7 millions d'habitants en 1960, ce qui situait la Côte d'Ivoire dans le groupe des pays africains moyennement peuplés, entre le Sénégal (3 millions), le Cameroun (4,7 millions) et le Ghana (6,7 millions). L'ex-A.O.F. ne comptait que 19 millions d'habitants, c'est-à-dire une population 2,5 fois moins nombreuse que la France.

(1) C. FURTADO : "Théorie du développement économique" P.U.F. 1970. p. 184.

Ainsi, le faible poids de la population constituait-il un handicap majeur pour chacun de ces pays, avec un léger avantage, toutefois, pour le Ghana et le Cameroun. Le seul pays d'Afrique noire qui se trouvait dans une situation privilégiée, de ce point de vue, était le Nigéria avec près de 50 millions d'habitants.

La demande de biens de consommation était, toutefois, stimulée par l'importance relative de la population jeune, les moins de 15 ans représentant près de 50 % de la population totale. Un tel ratio est dû à une croissance démographique qui variait entre 2,1 % et 2,9 % par an selon les pays. En Côte d'Ivoire, elle était parmi les plus élevées d'Afrique à cause de forts mouvements migratoires étrangers qui venaient ajouter leurs effets à la croissance naturelle.

Mais, la dimension du marché interne dépend autant du revenu per capita que du volume de la population. Toujours d'après C. FURTADO "Les différences de revenu per capita expliquent 70 % des disparités en niveaux d'industrialisation dans l'ensemble des économies nationales". Celà vient du fait que "Les industries par rapport aux quelles les économies d'échelle de production sont significatives contribuent pour 40 % de la production manufacturière au niveau de 300 dollars per capita, et pour 57 % au niveau de 600 dollars" (1).

2) Le revenu national était faible

Le produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché, qui représente l'ensemble des valeurs ajoutées par tous les biens produits et services fournis par les résidents, peut être estimé, en 1960, à (2) :

(1) op. cit. p. 184.

(2) Le produit intérieur brut de la France était 200 fois supérieur à celui de la Côte d'Ivoire.

- 142,6 Milliards de F. CFA en Côte d'Ivoire
- 334,7 " " au Ghana
- 145,8 " " au Sénégal
- 125,0 " " au Cameroun

Le Ghana disposait donc d'un PIB 2,3 fois supérieur à celui du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, et près de 2,7 fois plus élevé que celui du Cameroun.

La demande globale du Ghana était donc la plus élevée, cependant la demande de produits industriels est influencée autant par la structure de la consommation que par le volume du marché national. Cette structure est étroitement dépendante du PIB par tête.

3) Le P.I.B. par tête était très inégalement réparti.

D'après les observations effectuées par CHENERY sur 51 pays, le coefficient d'elasticité-revenu de la croissance du secteur manufacturier est de 1,44 (1).

Cette forte corrélation entre le PIB par tête et la production industrielle ne place pas ces pays sur un même pied d'égalité au départ. En effet, au Ghana le PIB par tête avoisinait 50.000 F.CFA (200 dollars U.S.) de même qu'au Sénégal (48.000 F.CFA ou 190 dollars). Il était légèrement supérieur à celui de la Côte d'Ivoire (39.000 F. CFA ou 160 dollars) mais beaucoup plus élevé qu'au Cameroun (27.000 F.CFA ou 110 dollars).

Dans le contexte international de l'époque le groupe supérieur se situait en haut de l'échelle des pays africains (130 dollars en moyenne) et des pays asiatiques (115 dollars), mais son retard par rapport aux pays d'Amérique Latine était important (400 dollars), tandis que les pays développés à économie de marché avaient un PIB moyen

(1) CHENERY : "Patterns of Industrial Growth", The American Economic Review. Sept. 1960, cité par C. FURTADO op. cit. p. 181.

de 1.500 dollars par tête.

Le développement fondé sur une politique autarcique d'import substitution risquait de se heurter aux mêmes difficultés rencontrées par un certain nombre de pays asiatiques et latino-américains. En effet, au cours des décennies antérieures, de nombreuses tentatives d'industrialisation par la politique de substitution aux importations y avaient été engagées. Après une période de croissance rapide, on s'était heurté rapidement à la limitation du marché intérieur, ceci malgré une population généralement bien supérieure à celle des pays africains, surtout en Asie (1).

4) Les disparités de revenus

La connaissance du PIB total et par tête ne suffisent pas pour déterminer le marché potentiel du secteur industriel national. En effet, si la concentration du revenu national est élevée, la demande de produits de consommation courante sera diminuée au profit des produits de luxe qui devront être importés ou fabriqués localement à des coûts élevés.

En Afrique, comme dans toutes les économies en voie de développement le revenu monétaire connaît un certain nombre de fortes disparités :

a) Les disparités régionales

A l'intérieur de la zone rurale les écarts de revenu monétaire moyen par tête s'échelonnaient selon les régions :

- de 1 à 5 en Côte d'Ivoire,
- de 1 à 2,5 au Ghana,
- de 1 à 3,5 au Cameroun.

(1) cf. "Industrie et commerce international dans quelques pays en voie de développement". Ian LITTLE, Tibor SCITOVSKY, Maurice SCOTT. OCDE. Paris 1971.

Le Sénégal ne disposant pas de zone forestière riche, contrairement aux trois autres pays, avait une répartition régionale relativement homogène.

C'est en Côte d'Ivoire que les écarts de revenus paraissaient les plus importants. Dans ce pays, les différenciations sociales étaient encore accrues du fait de l'existence d'une classe privilégiée de planteurs en zone forestière : "En 1965, environ 20.000 planteurs riches exploitent près du quart des terres, emploient les deux tiers de la main d'œuvre salariée et bénéficient de revenus annuels de l'ordre de 400.000 francs en moyenne (1).

b) Les disparités urbaines et rurales

Les disparités de revenus entre les urbains et les ruraux atteignaient, aussi, des proportions très élevées surtout en Côte d'Ivoire.

En effet, on peut estimer que les revenus moyens de ces deux catégories étaient distants de :

- 1 à 9 en Côte d'Ivoire,
- 1 à 3,5 au Ghana,
- 1 à 4 au Cameroun,
- 1 à 7 au Sénégal.

A cette disparité s'ajoute le fait que le milieu ivoirien était marqué par des mouvements migratoires importants et relativement récents dont le plus fort contingent était issu des pays du Sahel (Haute-Volta, Mali, Niger). Au total, 1 million d'étrangers vivaient en Côte d'Ivoire dont près de 300.000 saisonniers. Leur présence se faisait surtout sentir dans les villes où elle représentait "40 % de la population urbaine" au lieu de 19 % pour la population résidente totale (2).

(1) Samir AMIN : "Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire". Ed. de Minuit. 1966, p. 87.

(2) "La population. Côte d'Ivoire 1965", op. cit. p. 15.

Le Ghana, aussi, avait fait "figure d'Eldorado" pour les habitants des pays voisins peu favorisés (Haute-Volta, Niger, Togo). Le recensement de 1960 dénombrait 537.000 étrangers parmi les résidents permanents, plus 300.000 saisonniers.

Or, ces populations sahéliennes ont des habitudes de consommation différentes de celles des zones forestières. A ce manque d'homogénéité s'ajoutent les transferts de revenus vers le pays d'origine qui ne sont souvent qu'une consommation différée qui constitue une forte ponction sur le revenu national.

c) Les disparités entre africains et non africains

En Côte d'Ivoire, les disparités précédentes sont encore aggravées par la place qu'occupaient les européens dans l'activité économique nationale. D'après S. AMIN de 1950 à 1965 les "revenus bruts d'exploitation des grandes entreprises étrangères, les gains des entrepreneurs individuels et les salaires des non africains ont représenté une proportion constante et très élevée - environ 50 % - du revenu non agricole" (1). Or, ces revenus étaient destinés soit à être transférés, soit à l'achat de produits de luxe importés.

Une telle structure ne se retrouve qu'au Sénégal où cette proportion de 50 % est sans doute dépassée si l'on considère le poids relatif des européens (2). En effet, en 1960, la population non africaine était estimée à près de 50.000 habitants au Sénégal, (dont 15.000 syro-libanais) et 25.000 en Côte d'Ivoire alors que le Cameroun n'en comptait que 15.000 et le Ghana 12.000 seulement.

(1) Ibid, p. 85

(2) Ibid, p. 48

Ainsi, l'existence d'un marché potentiel réduit par sa taille et son cloisonnement, est-t-elle une caractéristique fondamentale de ces "micro-nations" africaines, pouvant constituer un frein puissant à l'industrialisation. Nous allons voir que les obstacles du côté de l'offre des facteurs de production étaient tout aussi importants.

III - COMPARAISON DES CARACTERISTIQUES AU NIVEAU DES FACTEURS DE PRODUCTION

Quel que soit le système économique dans lequel on se place, l'industrialisation (si l'on entend par là "l'application systématique et à grande échelle de la mécanisation et de la rationalisation des tâches dans l'industrie et l'adaptation des mentalités et des comportements à cette nouvelle orientation du mode de production capitaliste" (1)) exige certaines conditions favorables du côté de l'offre des facteurs de production que ce soit au niveau :

- des ressources naturelles
- du facteur travail
- du facteur capital
- des externalités qui sont à la source du progrès technique.

A) LE HANDICAP DES RESSOURCES NATURELLES

Sous le terme de ressources naturelles nous entendrons l'ensemble des richesses naturelles qui sont incorporées au cours du processus d'industrialisation, c'est-à-dire :

(1) Pierre-Henri DERYCKE : "L'économie urbaine"
Coll. SUP, P.U.F., 1970, p. 12.

- les matières premières de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche ou de la forêt,
- les matières premières minérales,
- l'énergie.

1) Le potentiel du secteur rural paraissait le plus important au Cameroun

La superficie du Cameroun était la plus étendue avec 474.900 km² au lieu de 322.463 en Côte d'Ivoire, 238.537 au Ghana et 196.192 au Sénégal. Si l'on tient compte de la nature des sols tropicaux et équatoriaux qui se dégradent rapidement (sous l'effet de l'érosion pluviale et éolienne) avec l'application des techniques traditionnelles, les possibilités offertes à l'extension des cultures, sans accumulation du capital particulières, sont d'autant plus fortes que la densité d'occupation est faible. De ce point de vue, le Cameroun était encore avantagé avec une densité de 9 h/km² contre 11 en Côte d'Ivoire, 15 au Sénégal et 28 au Ghana.

Le climat détermine les principales aptitudes culturales et forestières des sols :

- la zone soudanaise et sub-soudanaise qui s'étend dans la région Nord de la Côte d'Ivoire et du Ghana, le moyen Cameroun et le Sud du Sénégal est favorable aux cultures vivrières (mil, igname, maïs et riz pluvial) à quelques cultures industrielles (coton, canne à sucre, riz irrigué) et à l'arboriculture fruitière (manguier, anacardiers, agrumes).
- la zone équatoriale, chaude et humide, qui recouvre la partie Sud de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Cameroun est la plus fertile. En plus des cultures vivrières, elle permet une plus grande diversification des cultures industrielles (palmier à huile, hévéa, ananas, bananier) et des cultures arbustives tropicales (caféier et cacaoyer) : Elle

est aussi riche en bois tropicaux qui sont très recherchés par les pays Occidentaux (acajou, samba, sipo, framiré, niangon, etc.). La superficie de la forêt exploitables était estimée à 19 millions d'ha au Cameroun, 10 millions en Côte d'Ivoire et 3 millions au Ghana;

- la zone sahélienne qui s'étend au Nord du Cameroun et sur la majeure partie du Sénégal est beaucoup plus pauvre. Elle est propice aux cultures sèches de mil et d'arachide à côté du riz et du coton des zones irriguées, et permet l'élevage ;

- enfin, deux pays bénéficient d'un climat tempéré qui rend possible la culture de produits de type européen. Ce sont le Cameroun avec sa région montagneuse de l'Ouest et le Sénégal avec sa région côtière...

Comme l'écrit Ph. HUGON, le Cameroun serait "le pays le plus favorisé d'Afrique Noire" (1). La Côte d'Ivoire et le Ghana auraient des potentialités agricoles assez voisines. Le Sénégal avec la prédominance de son climat sahélien et de ses sols latéritiques serait le moins avantage par les conditions naturelles.

Ces conditions naturelles ont permis à ces pays de connaître des périodes de croissance rapide au cours de l'époque coloniale, par suite de la mise en valeur de leurs potentialités agricoles d'exportation. Ce fût le cas lors de la grande extension de la culture arachidière au Sénégal (1885 à 1914), du développement de l'économie de plantation du cacao au Ghana (1891 à 1914) et de l'extension des cultures du café, cacao, bananes en Côte d'Ivoire et au Cameroun après la fin de la seconde guerre mondiale.

Cependant, alors que ces produits primaires auraient pu servir de base à la création d'une industrie

(1) Philippe HUGON : "Analyse du sous-développement en Afrique noire". P.U.F. 1968.

légère de transformation, ils étaient exportés presque toujours à l'état brut.

2) Les produits primaires d'exportation pouvaient servir de matière première à l'industrie légère

En 1960, la valeur des exportations (valeur FOB) ivoiriennes représentait 44,4 milliards soit 29 % de la valeur ajoutée nationale, ce qui est un taux relativement élevé, supérieur à celui du Ghana (26 %) et du Sénégal (23 %).

Si nous analysons l'exemple de la Côte d'Ivoire nous constatons que :

a) Les exportations de la Br 02 (Agriculture industrielle et d'exportation) atteignaient 32,8 milliards de F.CFA soit près de 74 % des exportations totales.

Or, la part des produits issus de cette branche 02 transformés par l'industrie locale était extrêmement réduite.

Certains produits agricoles subissaient bien une transformation industrielle, soit par contrainte technique, soit pour répondre au marché national :

• Les graines de palme commercialisées étaient intégralement utilisées par l'industrie des corps gras pour l'élaboration de demi-produits (huile de palme et palmiste) et de produits finis (savon et huile de table). Le palmiste était presque totalement exporté (582 millions) et une faible partie du savon produit (75 millions).

• L'utilisation industrielle du coton-graine permettait à l'usine Gonfreville de produire 222 millions de

fibres-coton. Les exportations étaient insignifiantes.

Le tabac brut était dans sa presque totalité incorporé à la production de cigarettes pour le marché national.

Ces trois produits, régimes de palme, coton et tabac répondaient donc à une demande intermédiaire des entreprises. Mais, leur production commercialisée était faible (environ 3 % de la production au prix du marché de la Br. 02) et déjà incapable de satisfaire le marché ivoirien qui devait avoir recours à des importations.

Par contre, les autres produits de la branche 02 étaient surtout destinés au marché international. Leur poids était très important au niveau de la valeur des exportations : 31,6 milliards soit 71 % du total. Or, ils ne subissaient pratiquement pas de transformation industrielle à l'exception de l'ananas, dont les exportations d'un montant de 714 millions ont été effectuées à 90 % sous forme d'ananas en conserve. C'est ainsi que :

le café malgré une valeur de 20 milliards aux exportations (45 % du total) ne subissait qu'un simple conditionnement, mis à part une production de 42 millions de café orréfié dont 22 pour les ventes à l'extérieur ;

le cacao deuxième production nationale avec 8,7 milliards aux exportations (20 % du total) ne faisait l'objet d'aucune transformation locale ;

la banane était conditionnée par la Compagnie fruitière de Côte d'Ivoire avant l'exportation : 2,2 milliards. Mais, dans ce cas les potentialités industrielles étaient très limitées contrairement aux deux produits précédents.

b) L'exploitation forestière représentait 6,0 milliards de F.CFA à l'exportation alors que la production nationale de cette branche Ø3 n'atteignait que 6,5 milliards.

Les exportations de l'industrie du bois étaient relativement minimes avec 0,7 milliard, principalement des produits de la première transformation du bois.

c) Les produits de la pêche avoisinaient seulement 0,4 milliard à l'exportation, intégralement sous forme de poisson non transformé puisqu'il n'existe aucun industrie dans ce secteur.

La situation était à peu près identique dans les autres pays africains excepté au Sénégal où les arachides subissaient en grande partie une transformation locale. Au Ghana les seules exportations de fèves de cacao correspondaient à 50 % de l'ensemble des biens exportés. Alors que ce pays était le premier producteur du monde de cacao (environ 400.000 t/an au lieu de 85.000 t. en Côte d'Ivoire) il ne possédait aucune usine de transformation.

3) L'extraction de minéraux était extrêmement faible

Que ce soit en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou au Sénégal, la valeur ajoutée par les industries extractives était très limitée. En Côte d'Ivoire, elle ne représentait que 0,8 milliard en 1960, soit 0,5 % du PIB et 10 % de la production industrielle. Elle concernait l'extraction de diamant et de manganèse.

Alors que les mines et carrières offraient du travail à 2.100 salariés en Côte d'Ivoire, elles créaient 48.430 emplois au Ghana soit 2 % du nombre de personnes actives et représentaient environ 20 milliards de F.CFA à l'exportation.

Ce manque de ressources minières, exploitées et découvertes, constituait un lourd handicap pour l'industrialisation de ces pays à cause du manque de ressources financières que leurs exportations auraient pu procurer et de la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matières premières industrielles.

Cette situation contrastait avec celle d'une grande partie des pays africains. On sait que l'Afrique est considérée comme l'un des principaux réservoirs de matières premières du monde industriel. A cette époque pour l'ensemble de l'Afrique, l'extraction représentait en valeur 28 % de la production industrielle africaine (Afrique du Sud exclue).

4) L'énergie

La Côte d'Ivoire était entièrement approvisionnée en carburants par des importations de produits pétroliers, de même que les autres Etats.

La production électrique s'élevait à :

- 67 millions de kw/h en Côte d'Ivoire,
- 127 " " au Sénégal,
- 374 " " au Ghana,
- 911 " " au Cameroun.

Le Sénégal, qui était desservi intégralement par les centrales thermiques pour son approvisionnement en énergie électrique, avait l'électricité la plus chère.

En Côte d'Ivoire la production des centrales hydroélectriques permettait de satisfaire presque intégralement la demande nationale. Cependant, les perspectives de croissance des besoins exigent la mise en place d'équipements nouveaux d'un coût élevé.

Le Cameroun grâce à la centrale d'Edéa disposait d'une des plus fortes productions et d'un des plus faibles prix de revient d'Afrique noire. Cependant, le barrage d'Edéa n'était guère propice à l'industrialisation du fait que l'usine d'alumine, Alucam, qui bénéficiait d'un tarif préférentiel de 0,50 F.CFA du kilowattheure pour un prix de revient supérieur à 11 F, était l'utilisatrice presque exclusive de cette source d'énergie.

Enfin, le Ghana ne possérait pas de capacité excédentaire, mais la Volta River offrait des potentialités très importantes à un coût relativement faible, avec le projet de barrage d'Akosombo dont la production devait dépasser les besoins nationaux.

B) LE HANDICAP DES FACTEURS HUMAINS DE L'INDUSTRIALISATION

En 1960, la plupart des facteurs humains semblaient constituer un obstacle majeur en vue d'une politique axée en priorité sur l'industrialisation.

1) La répartition de la population active faisait apparaître la prépondérance du secteur primaire

Les caractéristiques mentales, culturelles et techniques d'une population concentrée dans les activités rurales traditionnelles ne sont guère propices aux capacités d'innovation et à l'esprit d'entreprise nécessaires à la création d'activités manufacturières.

Les divers sondages et recensements effectués vers l'année 1960 ne fournissent qu'une idée approximative de la population active et de son type d'activité principale. Ils permettent, cependant, de répartir la population

active selon le critère devenu classique de la tripartition sectorielle défini par Colin CLARK. Nous savons que cet auteur établit une relation entre le progrès économique, et le passage progressif des individus employés dans les activités agricoles, de pêche ou d'élevage (secteur primaire) tout d'abord vers les activités industrielles et minières (production secondaire) et, ensuite, vers les activités de services (tertiaire) (1).

En Afrique, comme le montre le tableau suivant, le secteur primaire occupait encore la majorité des personnes actives. Le niveau des activités économiques du point de vue de leurs fonctions et de leurs dimensions reflétait donc le degré peu intense de la division du travail (Fig. préliminaire N° I).

Répartition de la population active en 1960

(en milliers d'actifs)

Population active par pays	Côte d'Ivoire (1960)		Ghana (1960)		Sénégal (1960)		Cameroun (1965)	
	Secteur	Pop. active	%	Pop. active	%	Pop. active	%	Pop. active
Primaire	1.450	86,5 %	1.580	62,0%	1.092	83,0%	2.043	82,5 %
Secondaire	67	4,0 %	370	14,5%	92	7,0%	185	7,5 %
Tertiaire	159	9,5 %	594	23,5%	134	10,0%	250	10,0 %
T o t a l	1.676	100 %	2.544	100 %	1.318	100 %	2.478	100 %
% par rapport pop. totale	48 %	-	38 %	-	44 %	-	48 %	-

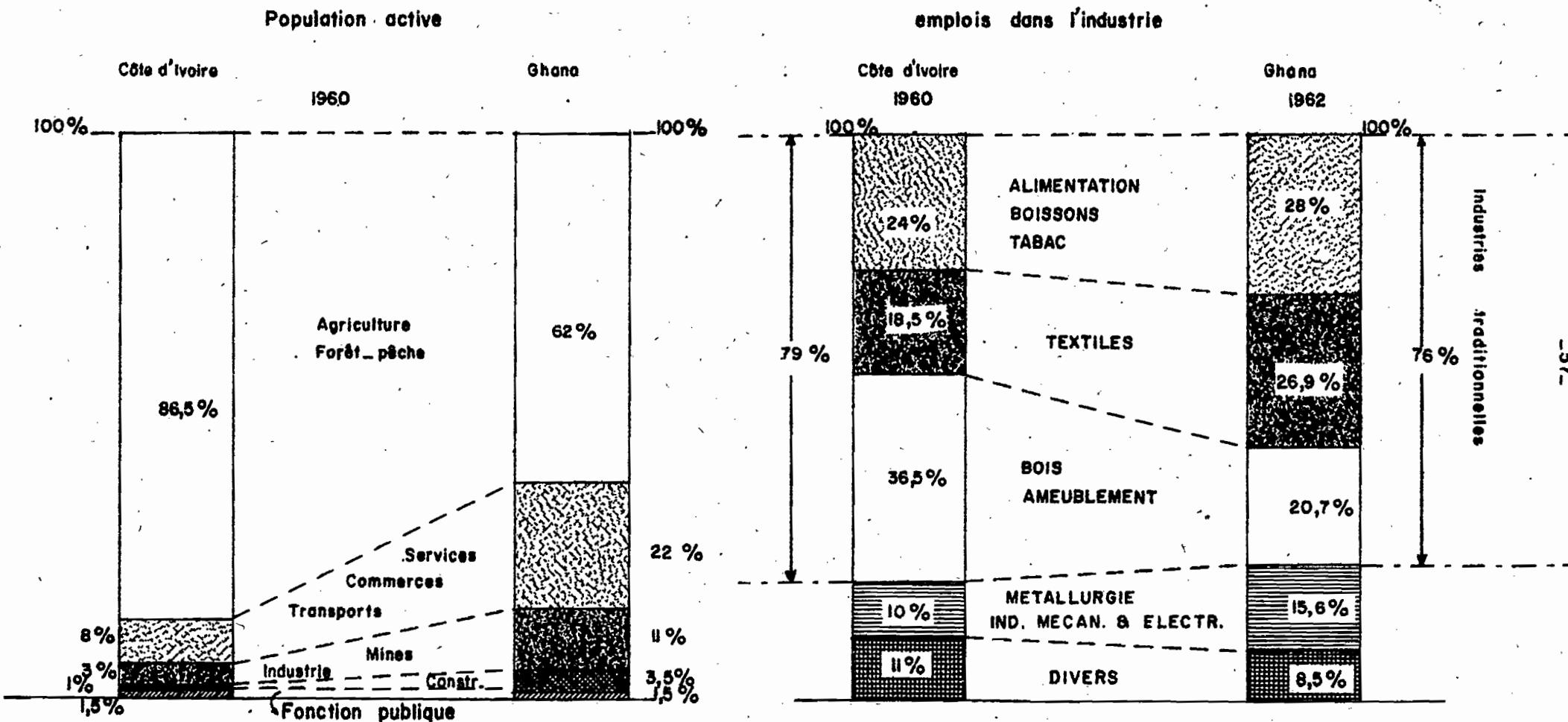
Sources : "Côte d'Ivoire 1965 : Population"

G.B. KAY "The political economy of colonialism in Ghana"
Mémento de l'industrie africaine-1966

Ph. HUGON "Analyse du sous-développement en Afrique Noire" op. cit.

(1) cf. Colin CLARK : "Les conditions du progrès économique", Paris. 1960.

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES
 (population active et emplois dans l'industrie)
EN CÔTE D'IVOIRE ET AU GHANA EN 1960



La Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Cameroun se caractérisaient par l'importance de leur secteur primaire qui employait plus de 80 % de leur population active tandis que ce pourcentage tombait à 62 % au Ghana. Ce dernier pays disposait d'un secteur secondaire (14,5 %) et d'un secteur tertiaire (23,5 %) relativement importants pour le continent africain. Par contre, la Côte d'Ivoire accusait un retard assez net au niveau du secteur secondaire (4 %) par rapport à tous ces pays.

Une telle structure aurait été encore plus défavorable à la Côte d'Ivoire si l'on avait pu retenir uniquement la population nationale. En effet, dans ce pays et contrairement aux autres, les recensements ont montré que plus de 50 % de la population urbaine était d'origine étrangère et que celle-ci exerçait la grande majorité des activités artisanales, commerciales ou de services.

L'absence de tradition artisanale, si ce n'est dans quelques secteurs tels que le textile, constituait un grave handicap pour l'industrie ivoirienne. Il paraissait, en effet, impossible de fonder le développement industriel sur la petite et moyenne entreprise locale.

Par contre, le Ghana, en particulier, avait la chance de posséder une forte densité d'entreprises artisanales, dont les entrepreneurs avait la réputation d'être "laborieux et ingénieux". Le Cameroun disposait, aussi, d'une ethnie dynamique, le groupe Bamiléké, le plus important par son nombre, dont la concentration dans les activités commerciales et "sa grande ardeur au travail" pouvait servir de base à la création d'une classe d'entrepreneurs dans le secteur industriel (1).

Dans tous ces pays, on était, toutefois, encore très éloigné de la structure sectorielle des emplois qui caractérise les économies développées où le secteur secondaire représente de 40 à 50 % des actifs.

(1) cf. Philippe HUGON, op. cit.

2) La population salariée était très réduite

Les conditions particulières du travail salarié en usine exigent un personnel qualifié et habitué aux contraintes de la technologie moderne.

Au niveau de l'ensemble des effectifs salariés du secteur moderne, on dénombrait 170.000 personnes en Côte d'Ivoire, soit à peine 5 % de la population totale, et guère plus de 10 % de la population active. Le secteur agricole était prépondérant avec 46 % des salariés, suivi de près par le secteur tertiaire (38 %) et de très loin par le secteur secondaire (16 %). C'est au Ghana que l'on dénombrait le plus de salariés avec 499.000 personnes, soit 28,7 % de la force de travail.

L'industrie moderne était encore à l'état embryonnaire au niveau des secteurs manufacturiers qui occupaient moins de 5 % des effectifs salariés totaux en Côte d'Ivoire. Au Sénégal l'industrie employait 12.600 personnes (9,5 % des salariés) et au Ghana 24.000 salariés (10 %).

3) Les salariés de l'industrie étaient répartis aux 3/4 dans les activités "traditionnelles"
(agro-alimentaires, textile, bois)

L'absence de formation professionnelle était en partie responsable du cantonnement des industries dans les activités exigeant peu de connaissances techniques, tels que l'agro-alimentaires, le textile et le bois qui répondaient aux besoins élémentaires de la population (alimentation, habillement, logement). Elles utilisaient en général une technique peu capitaliste et transformaient principalement une matière première nationale. Les autres secteurs, d'installation plus récente, répondaient à des besoins nouveaux (santé et beauté, éducation, loisirs, transport, etc.).

Le premier groupe, qualifié d'industries "traditionnelles", occupait près des trois-quarts des salariés des industries manufacturières, aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Ghana par exemple (Fig. préliminaire N° 2).

4) La pénurie de main d'œuvre qualifiée était amplifiée par l'insuffisance et l'inadaptation de l'enseignement

En 1960, le taux de scolarisation était nettement plus favorable au Ghana (60 % des scolarisables) et au Cameroun (50 %), qu'en Côte d'Ivoire (36 %) et au Sénégal (28 %).

L'enseignement Ivoirien caractérisé par un niveau général relativement faible était inadapté à la demande industrielle, en premier lieu, par l'absence d'enseignement supérieur local et, en second lieu, par le manque de formation professionnelle. Peu d'ivoiriens fréquentaient les universités d'Afrique francophone installées à Dakar, tandis qu'on ne dénombrait que 1.480 élèves ivoiriens dans l'enseignement technique (au lieu de 4.268 au Cameroun par exemple) :

Nombre de scolarisés	Côte d'Ivoire 1959-60	Ghana 1959-60	Cameroun 1960-61	Sénégal 1960-61
primaire	239.000	597.000	468.000	129.000
secondaire	11.000	87.000	16.000	12.000
(dont technique)	(1.000)	(3.000)	(4.000)	(2.000)
supérieur	-	3.000	-	1.000
Total	250.000	687.000	484.000	142.000

Source : Statistiques communautés E.A.M.A.

5) La main d'oeuvre étrangère représentait
près de la moitié des postes de salariés en
Côte d'Ivoire

Pour pallier les insuffisances du facteur travail les entreprises avaient largement fait appel à des salariés non ivoiriens. Le manque de formation au niveau de l'enseignement était donc renforcé au niveau des unités de production dans la mesure où l'on ne pouvait pas compter sur le personnel local en place pour assurer la formation sur le tas.

On estime qu'un million d'étrangers vivaient en Côte d'Ivoire au lendemain de l'indépendance, dont environ 300.000 manœuvres, principalement voltaïques, et 25.000 non africains, soit près de 28 % de l'ensemble des résidents. Un tel taux était l'un des plus élevés d'Afrique. Le Ghana comptait bien 8II.700 africains non ghanéens et II.920 européens, mais cela ne faisait jamais que 12 % des résidents. Le Sénégal était, toutefois, encore plus dépendant de l'ex-métropole, si l'on en juge d'après le nombre d'européens voisin de 38.000 personnes.

L'importance des étrangers était encore plus manifeste au niveau des salariés, si l'on en juge d'après un recensement effectué par l'Office de la Main d'Oeuvre ivoirien. En 1962, 45 % du total de la main d'oeuvre salarié était d'origine étrangère. Dans l'industrie, 86 % des postes de direction et de cadres étaient détenus par des européens.

La politique suivie sous la période coloniale pouvait expliquer cette grave carence au niveau supérieur. Par contre la différence observée dans le cas des emplois considérés comme subalternes peut s'expliquer par des raisons d'ordre historique et sociologique. Les activités pénibles, salissantes et peu lucratives étaient plus

facilement acceptées par des africains originaires des pays du Nord où la nature était plus ingrate qu'en Côte d'Ivoire, et qui trouvaient ainsi leurs seules perspectives de gagne-pain.

6) Les salaires du secteur industriel étaient relativement élevés en Côte d'Ivoire et au Sénégal

Le salaire horaire moyen dans l'industrie ivoirienne avoisinait 120 F.CFA, en 1960. Au Sénégal il s'élévait à 150 F.CFA, mais au Ghana il est estimé entre 65 F et 40 F.CFA (selon les sources).

L'écart était encore beaucoup plus important vis-à-vis des pays asiatiques. Par exemple, le salaire moyen horaire du personnel masculin dans les industries manufacturières de Taiwan ne représentait que 22 F.CFA à cette époque.

Une telle situation tenait à deux facteurs principaux :

- d'une part, le personnel expatrié était très nombreux dans les catégories socio-professionnelles supérieures.
- d'autre part, les salariés africains étaient mieux rémunérés que ceux des pays situés au même stade de développement à cause, d'une part de la réglementation des salaires héritée de la période coloniale, d'autre part de la cherté de la vie résultant de l'économie de traite. En 1961, avec 40 F.CFA de l'heure à Abidjan, le salaire minimum interprofessionnel garanti venait-il juste après Dakar (44 F.), mais bien avant celui des autres pays francophones, tels que le Cameroun (33 F.) ou la Haute-Volta (29 F.), où d'un pays anglophone comme le Ghana (20 F.CFA).

Le coût de la main d'œuvre aurait pu être réduit en faisant moins appel au personnel expatrié. Dans

(I) En France, les branches industrielles, similaires à celles de la Côte d'Ivoire, distribuaient un salaire moyen de 125 F.CFA de l'heure.

les conditions locales cette solution ne pouvait être envisagée qu'en ayant recours à une technique simple. Mais, l'emploi d'une technologie intermédiaire associée à un personnel manquant d'expérience et de formation professionnelle, aurait eu pour conséquence une baisse drastique de la productivité. Sur le marché national les mesures fiscales et douanières pouvaient maintenir la concurrence des produits locaux. Mais à l'exportation la compétitivité des entreprises ivoiriennes risquait d'être gravement compromise. Or, pour un petit pays dépendant obligatoirement de l'extérieur pour ses importations de certaines matières premières, de produits pétroliers et de biens d'équipement, la hausse de la productivité nationale est une condition indispensable de la croissance.

En cherchant à compenser le coût élevé de la main d'œuvre par le recours aux investissements capitalistiques, on se heurtait aux limites du marché national des capitaux.

C) LE HANDICAP DU FACTEUR CAPITAL

Quels que soient les théories et les doctrines du développement économique, elles mettent toutes l'accent sur le rôle fondamental de l'accumulation du capital dans le démarrage économique. La situation de ces pays se caractérisait par des disponibilités nationales en capitaux apparemment satisfaisantes, mais difficilement mobilisables.

1) La capacité de formation brute de capital fixe (F.B.C.F.) du Ghana est la plus forte

En 1960, le taux de la F.B.C.F. par rapport au P.I.B. représentait 13 % en Côte d'Ivoire.

Cette situation était relativement bonne si l'on en juge d'après les experts de l'O.N.U. qui faisaient état d'un chiffre d'investissement de 10 à 15 % du revenu national pour franchir le seuil du sous-développement. La position ivoirienne se situait entre celle du Sénégal (9,3 %) du Cameroun (11 %) d'une part, et celle du Ghana (21 % en 1961 : taux proche de celui des pays industrialisés), d'autre part.

Les investissements annuels planifiés représentaient environ 15 % du PIB aussi bien en Côte d'Ivoire, au Cameroun qu'au Sénégal, alors que le taux du Plan septennal ghanéen était exceptionnellement élevé pour un pays d'Afrique tropicale (20 % par an)..

2) La croissance de l'économie ivoirienne pouvait être générée par les caractéristiques de l'épargne nationale

L'épargne brute nationale ivoirienne était estimée à 21,3 milliards d'après les comptes économiques. Elle représentait 13,5 % environ du revenu national, ce qui est un taux relativement élevé si l'on considère que dans la plupart des pays en voie de développement, il se situait entre 2 et 8 %, et que ce taux avoisinait 10 à 15 % du revenu national dans les pays occidentaux. Malheureusement, les informations concernant les autres Etats africains nous manquent.

En Côte d'Ivoire, avec un volume apparemment suffisant, l'épargne volontaire du secteur privé s'avérait incapable d'assurer son autonomie financière (le compte de capital faisait apparaître un besoin de financement de 5 milliards de F.CFA) pour les raisons suivantes :

- les entreprises modernes appartenaient en quasi-totalité à des sociétés étrangères. Leur épargne brute était en grande partie rapatriée dans le pays d'origine des capitaux ;
- les salariés non ivoiriens transféraient les sommes non dépensées localement pour subvenir aux besoins de leur famille ou à des dépenses ultérieures. Leurs transferts ne correspondaient donc pas intégralement à une épargne.
- l'épargne des ruraux devait être considérée plus comme un report ultérieur de consommation que comme une épargne disponible pour les autres secteurs d'activités.

Le recours à l'épargne forcée pouvait constituer une voie possible. C'était alors prendre le risque de briser l'outil économique constitué par les sociétés et les salariés étrangers à un moment où les nationaux n'avaient ni les capacités intellectuelles, techniques ou financières pour offrir une solution de remplacement.

En effet, on ne pouvait pas compter sur les 7,7 milliards de F.CFA d'épargne brute du secteur public. Celle-ci était déjà insuffisante pour réaliser ses propres investissements, puisque l'Etat avait un besoin de financement de 3,3 milliards qui a dû être satisfait par l'aide internationale.

Par ailleurs, la hausse brutale du taux de pression fiscale paraissait incompatible avec le rythme rapide de croissance économique souhaité.

3) Une hausse brutale de la pression fiscale aurait freiné la dynamisme économique

En Côte d'Ivoire, en 1961, le montant des recettes fiscales s'élevait à 30,7 milliards de F.CFA, ce qui

correspond à un taux de pression fiscale (montant total des impôts divisé par la PIB) de 19 %, supérieur à celui pratiqué dans la plupart des pays en voie de développement.

Les impôts directs ne représentaient que 2,7 milliards, pratiquement payés moitié par les entreprises et moitié par les ménages. Par contre, l'importance relative des impôts indirects était très forte puisqu'elle atteignait 91 % du total. Ces derniers étaient eux-mêmes constitués principalement des "droits de porte". Les droits perçus à l'occasion des importations s'élevaient à 16 milliards (57,3 % des impôts indirects), et ceux relatifs aux exportations à 7,7 milliards (27,6 %).

Si la réglementation fiscale ivoirienne restait sensiblement la même que sous la période coloniale, c'est que le gouvernement ne voulait pas décourager les investisseurs étrangers. Au Ghana, au contraire, on envisageait un alourdissement assez important de l'impôt sur les bénéfices des sociétés étrangères qui payaient déjà le quart des impôts existants. Cette politique devait se traduire par la fuite des capitaux des entreprises en place.

Par ailleurs, la mobilisation des ressources des agents nationaux se heurtait à des obstacles difficilement surmontables en Afrique. Aussi, peut-il paraître paradoxal que l'une des premières mesures prises par le gouvernement ivoirien a consisté à supprimer le seul impôt direct frappant le paysan ivoirien (l'impôt de capitation) sous la période coloniale. Cette abrogation a certainement eu un effet positif non négligeable sur la production agricole. Les ruraux auraient, en effet, mal accepté un impôt direct qu'ils assimilaient aux méthodes du travail forcé. A titre d'illustration, les gouvernements africains qui ont dû recourir à la force pour prélever un impôt direct sont nombreux. Il ne faut pas oublier que l'accession à un meilleur niveau de vie fût l'un des principaux arguments

utilisés par les responsables politiques africains pour revendiquer l'accession à l'indépendance politique.

Compte tenu de la croissance démographique, des besoins ressentis par la population, et des exigences techniques, le financement des investissements sur des ressources domestiques ne pouvait que rencontrer l'hostilité des agents intérieurs. On est en droit de se demander, avec S.G. IKOKU "si les difficultés pour mobiliser l'épargne nationale dans un pays relativement riche, tel que le Ghana, ne donnent pas raison à ceux qui ont opté pour la solution libérale ?" (1).

D) LE HANDICAP DES EXTERNALITES

Dans les pays développés la croissance a donné naissance à des "pôles de développement" urbains-industriels et à une infrastructure économique très diversifiée qui sont à la source de la forte productivité qui caractérise les "industries industrialisantes" qui y sont implantées.

1) L'infrastructure économique offrait des atouts non négligeables aux pays côtiers

L'une des conséquences de la période coloniale résidait dans la création d'une infrastructure pouvant servir de base au développement économique dans le cadre d'une insertion dans les circuits de l'économie mondiale :

A ce titre, les quatre pays considérés possédaient :

a) au moins un port (deux au Ghana) dont l'équipement comptait parmi les meilleurs de la côte africaine ;

(1) Samuel G. IKOKU : op. cit. p. 155.

- b) un aérodrome de classe internationale ;
- c) un chemin de fer, dont la longueur du réseau s'étendait de 1.173 kms en Côte d'Ivoire, 1.032 kms au Sénégal, 948 au Ghana, et 517 au Cameroun ;
- d) un réseau routier relativement dense et de bonne qualité, principalement au Ghana (3.077 kms de routes à revêtement dur contre 660 en Côte d'Ivoire).

Cependant, l'entretien et l'extension de cette infrastructure exigeait une mobilisation relativement énorme de capitaux publics, surtout si l'on désirait remédier à la trop grande extraversion que révèle l'implantation de ces équipements.

2) L'urbanisation accusait un taux de croissance très élevé avec une forte concentration sur les capitales

Dans les économies développées, l'urbanisation, par ses effets d'agglomération et d'économies externes, constitue l'un des principaux atouts de l'industrie.

En Afrique, les taux d'urbanisation étaient encore nettement moins importants qu'en Occident où ils atteignaient 67 % en Europe, par exemple.

Ainsi, la population des villes de plus de 10.000 habitants s'élevait-elle à 500.000 personnes en Côte d'Ivoire, en 1961, soit moins de 15 % de la population totale, ce qui correspond à un taux voisin du Cameroun, mais inférieur à celui du Ghana (23 %). La population urbaine du Sénégal, l'une des plus importantes d'Afrique noire, atteignait 800.000 habitants, soit 27 % du total, dont 375.000 pour la seule ville de Dakar.

Dans tous ces pays, la population urbaine était

concentrée sur une ou deux villes (200.000 habitants à Abidjan, 50.000 dans la deuxième ville de Côte d'Ivoire, Bouaké), ce qui aurait pu favoriser l'amplification du développement, comme ce fût le cas dans les premières phases du démarrage économique des pays industrialisés (1).

Le rythme de croissance démographique qui était très rapide dans toutes les capitales africaines, de l'ordre de 10 à 12 % (exempté à Dakar où il était estimé à 6 %) était comparable aux taux qu'ont connu les pays européens au début de l'industrialisation.

Mais, alors qu'historiquement l'urbanisation a été étroitement liée au phénomène de l'industrialisation, ce n'était pas le cas en Afrique, où cette migration rapide s'effectue directement du secteur primaire vers le secteur tertiaire, pour l'essentiel.

Contrairement à ce qui fût le cas dans les siècles précédents, les jeunes urbains ne sont plus capables d'assimiler rapidement la technologie industrielle des pays avancés. Il en résulte le développement rapide du chômage urbain qui était déjà le problème numéro un au Ghana, où l'on dénombrait 163.000 personnes, alors qu'il était encore peu perceptible à Abidjan.

Ce n'est pas le faible niveau des structures industrielles qui pouvait offrir des perspectives d'emploi dans les villes africaines, comme nous allons le voir.

(1) cf. J.C. PERRIN, : "Le Développement régional"
Coll. SUP, P.U.F. 1974.

III - COMPARAISON DES CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES
AU NIVEAU DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Dans les économies développées, l'industrie, et plus particulièrement certaines catégories d'entreprises que nous aurons l'occasion de définir ultérieurement, ont la propriété de multiplier et de densifier les relations interindustrielles. Cette caractéristique essentielle de l'industrie d'induire la création d'activités amont et aval ne se produit que très rarement dans une économie sous-développée parce que le tissu urbain-industriel est trop faible pour s'adapter aux diverses contraintes de la demande.

Parmi les pays francophones, le Sénégal est le pays qui avait le plus bénéficié de ces efforts puisque, les industries du Cap-Vert ont été mises en place dès les années 30 pour desservir le marché de l'ensemble de l'A.O.F. (1). Dans le cadre des Etats d'Afrique francophone le Sénégal occupait le premier rang industriel suivi de la Côte d'Ivoire et du Cameroun.

En Côte d'Ivoire et au Cameroun l'industrialisation remontait à la seconde guerre mondiale avec la mise en place d'industries légères, mais n'avait connu qu'une croissance relativement faible jusqu'à l'indépendance.

Le Ghana, quand à lui, était considéré, d'après Samir AMIN, comme la plus riche colonie britannique en Afrique noire et celle dont la mise en valeur a été, avec le Sénégal, la plus ancienne en Afrique de l'Ouest. Toutefois, elle ne possédait lors de son accès à l'indépendance, en 1957, que d'une gamme d'industries légères traditionnelles assez réduite (2).

(1) voir J. SURET CANALE : "L'industrie en A.O.F. au lendemain de la deuxième guerre mondiale". Revue économique de Madagascar, 3, 1968-69, et du même auteur : "Afrique Noire Occidentale et Centrale. De la colonisation aux indépendances (1945-1960)". Ed. Sociales, Paris 1972.

(2) cf. Samir AMIN : "L'Afrique de l'Ouest bloquée" Les Editions de Minuit, 1971.

Pour mieux caractériser les divers niveaux d'industrialisation nous retiendrons les quelques indications suivantes :

1) La composition du P.I.B. fait ressortir le faible poids de l'industrie

La répartition du PIB de la Côte d'Ivoire par grand secteur d'activité montre l'importance des activités primaires (46,7 %) des services (38 %) et le niveau relativement bas du secteur secondaire (10,1 % industrie, mines et énergie, 5,2 % construction), en 1960, comme le montre le tableau suivant :

Structure du P.I.B.
par secteur d'activité vers 1960

(en pourcentage)

Secteur	Côte d'Ivoire	Sénégal	Ghana	Cameroun	France
Agriculture, forêt, pêche	46,7	31,5	60,0	48,0	10,0
Industrie, artisan, Mines, éng	10,1	12,5	14,0	10,0	41,0
Construction, T.P.	5,2	4,0			7,0
Services	38,0	52,0	26,0	42,0	42,0
T o t a l	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition du PIB n'était d'ailleurs guère différente au Sénégal, au Ghana ou au Cameroun. On doit noter, cependant, l'hypertrophie relative du secteur tertiaire en Côte d'Ivoire et au Sénégal où les taux atteignent

des pourcentages aussi élevés, si ce n'est plus, que dans les pays développés. Une telle structure est la conséquence de la politique coloniale qui consistait à verser des rémunérations élevées aux fonctionnaires et, de l'économie de traite qui a contribué à gonfler de façon pléthorique les activités commerciales.

Le poids relativement faible de la valeur ajoutée industrielle au Sénégal peut surprendre. Il s'explique toutefois par le fait que près de 40 % de la production industrielle du Sénégal était due à l'huilerie dont le ratio de valeur ajoutée sur chiffre d'affaires représentait seulement 26 % au lieu de 37 % pour la moyenne du secteur et de 50 % environ dans l'industrie des autres pays.

Dans tous ces Etats, avec une production industrielle proche de 10 % par rapport au PIB, on était donc loin du taux de 35 à 45 % des pays industrialisés.

2) En valeur absolue le poids des industries manufacturières était plus faible en Côte d'Ivoire et au Cameroun

La valeur ajoutée par les industries manufacturières modernes avoisinait 15 milliards de F.CFA au Ghana et au Sénégal au lieu de 6 milliards en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Tandis que la production artisanale était estimée entre 3 et 4 milliards selon les pays sauf au Ghana où elle atteignait 12 milliards de F.CFA.

Que ce soit en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou au Ghana, près des trois quarts de la valeur ajoutée par les industries manufacturières provenait des trois secteurs agro-alimentaires, textile et bois. Par contre, le secteur chimique et celui des industries métallurgiques ou mécaniques et électriques n'occupaient qu'une place très réduite. En particulier, la fabrication des biens d'équipement y était pratiquement inexistante.

Une telle structure était radicalement opposée à celle des pays industrialisés. En France, par exemple, les industries de type traditionnel en Afrique n'effectuaient que 30 % de la production alors que les industries chimiques et celles liées au travail des métaux réalisaient ensemble près de 60 % du total. Or, ce dernier groupe d'industries est, théoriquement, celui qui exerce le plus d'effets d'entraînement sur l'activité économique, par l'intermédiaire de sa technologie de pointe, de son réseau complexe de relations interindustrielles et du fait qu'il s'adresse en priorité au marché intermédiaire des entreprises.

3) La valeur ajoutée industrielle par habitant se situait à un très bas niveau

On peut estimer que la valeur ajoutée par les industries manufacturières modernes et artisanales atteignait environ :

- 5.000 francs CFA au Sénégal
- 4.000 francs CFA au Ghana
- 2.700 francs CFA en Côte d'Ivoire
- 2.400 francs CFA au Cameroun

Pour juger du niveau d'industrialisation de ces pays, il suffit de rappeler que la production industrielle moyenne par habitant en France était 100 fois supérieure à celle de l'ivoirien.

4) Le secteur secondaire n'occupait qu'une très faible proportion de la population active

Le nombre de personnes actives employées dans le secteur secondaire s'élevait approximativement à :

- 280.000 au Ghana,
- 95.000 au Cameroun,
- 92.000 au Sénégal,
- 50.000 en Côte d'Ivoire.

En valeur relative, le secteur secondaire ivoirien n'occupait que 3 % de la population active au lieu de 11 % au Ghana, 7 % au Sénégal et 5 % au Cameroun (1).

Avec 8.200 emplois dans les industries manufacturières modernes, en 1960, ce secteur n'occupait que 0,7 % de la population active en Côte d'Ivoire. Les proportions étaient du même ordre de grandeur dans les autres pays (2).

CONCLUSION

Dans chacun des Etats africains étudiés, les écarts entre la demande nationale de produits manufacturés et le volume de la production permettaient d'envisager le développement des industries d'import-substitution. L'analyse de la structure des importations montre, en effet, que les importations de produits manufacturés représentaient, par exemple, dans le cas de la Côte d'Ivoire 90 % des importations totales et près de 20 % de la PIB.

Cependant, le taux de couverture de la demande nationale par l'offre locale est nettement supérieur dans le groupe des industries qualifiées de traditionnelles que dans celui des industries dites modernes, aussi bien dans les pays où l'industrialisation est relativement plus avancée (Sénégal et Ghana) que dans ceux où elle est plus en retard (Côte d'Ivoire, Cameroun). Ce dernier groupe de

(1) En 1958, ce taux atteignait 37,7 % en France et 48,2 % en Allemagne.

(2) En France ce taux avoisinait 27 %.

produits est justement celui qui exige proportionnellement le plus de capitaux, de main d'oeuvre qualifiée, d'énergie, d'infrastructures, d'externalités, etc.

L'inadaptation et la faiblesse de ces facteurs dans les économies africaines constituait le principal obstacle au transfert de ces technologies adaptées aux conditions de production des pays industrialisés.

Si l'on veut bien considérer que c'est le quasi-monopole de la production industrielle (90 % de celle-ci pour 10 % de la population mondiale) qui a permis aux pays "dits développés" d'acquérir les atouts dont ils disposent actuellement, il n'est pas étonnant que l'indépendance politique ait coïncidé, chez toutes les nations africaines, avec la recherche, parfois effrénée, du meilleur moyen d'accroître la production de biens manufacturés.